

LHUIS

1914

1918



RETROSPECTIVE

de l'EXPOSITION 2018 du CENTENAIRE



LE MONUMENT AUX MORTS

HISTOIRE

Le monument aux morts de Lhuis fut érigé en 1920.

Il est l'un des 30 000 monuments aux morts de France, édifiés dès 1919, à l'issue de la Grande Guerre 14-18.

1 400 000 morts sur les champs de bataille, autant de familles endeuillées. Les cérémonies de commémoration et la construction des monuments aux morts transforment ces millions de deuils, affaires privées, en une affaire d'État où s'exprime, bien plus que la joie de la victoire, l'écrasement du chagrin.

Le 11 novembre, jour anniversaire de la fin de la guerre devient jour de recueillement. C'est pourquoi en ce centenaire de l'armistice nous célébrons encore tous ceux qui sont « Morts pour la France ».

DESCRIPTION du monument

Notez la conformité parfaite entre les conditions du marché de gré à gré et le monument réalisé

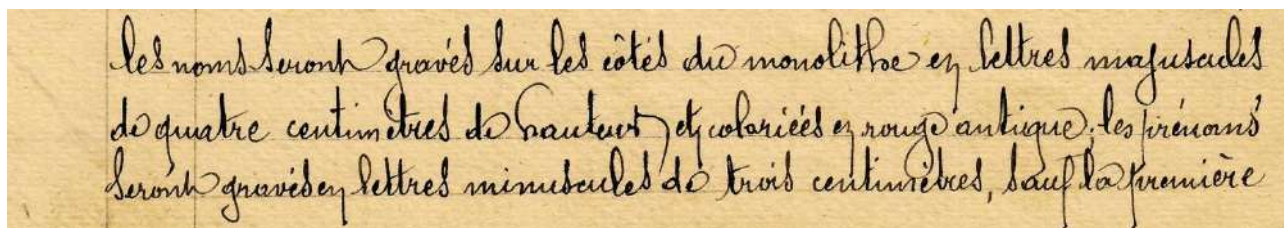
Ce monument livré à la commande de cent quarante quatre deuts
tous les angles étant parfaitement polis sur trois centimètres de front et
d'autres de l'arête vive, sera composé à la base de deux marches de
vingt centimètres et de quinze cinq centimètres faisant socle, d'une base
avec deux corniches fixées dans la masse de la largeur de cette base et
placées sur les côtés. Le fût du socle sera d'une hauteur de un mètre dix
centimètres, sera orné d'un relief en relief, sera surmonté d'un chapiteau
selon le base pour le monolithe; la partie pyramidale sera d'un
seul bloc d'un moins deux mètres cinquante centimètres de hauteur;

La silhouette du poilu sera de grandeur naturelle en relief et à trente
centimètres du monolithe.
Le monolithe sera surmonté d'un chapiteau sculpté selon le modèle
donné et ce chapiteau lui-même sera couronné d'une pointe de diamant
d'environ cinquante centimètres terminant le monument
à l'arrière du monument sera gravé le nom des morts de 1870-71.

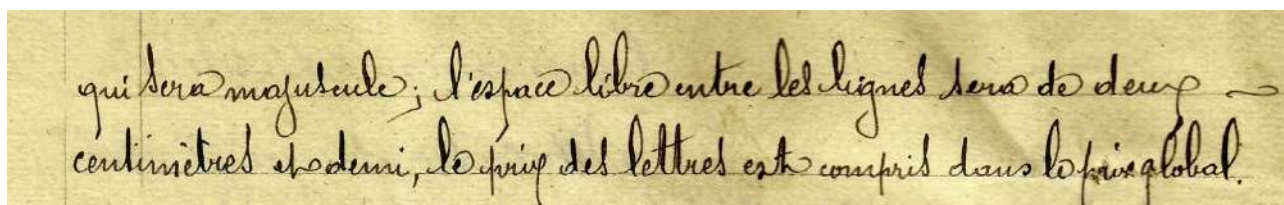
« Morts pour la France »

Pour toutes les personnes dont l'acte de décès comporte la mention « Mort pour la France », l'inscription de leurs noms sur les monuments aux morts de leurs communes de naissance ou de dernière domiciliation est obligatoire.

Un « cahier des charges » bien détaillé... et respecté



les noms seront gravés sur les côtés du monolithe en lettres majuscules de quatre centimètres de hauteur et coloriées en rouge antique. les prénoms seront gravés en lettres minuscules de trois centimètres, sauf la première



qui sera majuscule; l'espace libre entre les lignes sera de deux centimètres et demi, le pied des lettres est compris dans le pied global.

Document intégral du MARCHÉ DE GRE A GRE



Commune de Thuis

Marché de gré à gré

Entre les soussignés: M. M^{rs} Bruhier, Maire, Guigard
adjoint, Roux, Angeli et Laurencin, Conseillers Municipaux
et Membres du Comité du Monument aux Morts

D'une part

Monsieur Cochet, Claudius, Sculpteur à Pontieu
Amblagnieu (Savoie)

D'autre part

L'acte contenu ce qui suit: M. Cochet aura le 15 Novembre 1910 au plus tard
1^{er} Un monument suivant le dessin établi par lui-même à
édifier avec de la pierre de taille de Juncieu, premier choix, sans
défaut, ni balayures, ni écornures.

Le Sculpteur prie de s'engager à ne pas livrer de monument
semblable sur tout comme haute, relief, à d'autres communes ou
comités. Les modèles et maquettes resteront la propriété de la
commune de Thuis

Le prix débattu à des huit mille francs comprend le
monument sculpté suivant toutes les règles de l'art rendu et fini
sur wagon à la gare de Saulx Breuaz

Le monument dressé à la hauteur de cent quarante quatre centimètres
tous les angles étant parfaitement polis sur trois centimètres de part et
d'autres de l'autre face, sera composé à la base de deux marches de
vingt centimètres et de quinze centimètres faisant socle, d'une base
avec deux corniches tirées dans la masse de la largeur de cette base et
placées sur les côtés. Le fût du socle sera d'une hauteur de un mètre dix
centimètres, sera orné d'un fût en relief, sera surmonté d'un chapiteau
surgissant de base pour le monolithe; la partie pyramidale sera d'un
seul bloc d'au moins deux mètres cinquante centimètres de hauteur,
les noms seront gravés sur les côtés du monolithe en lettres majuscules
de quatre centimètres de hauteur et colorées en rouge antique, les prénoms
seront gravés en lettres minuscules de trois centimètres, sauf la première

qui sera majuscule; l'espace libre entre les lignes sera de deux centimètres et demi, le prix des lettres est compris dans le prix global.

La silhouette du poilu sera de grandeur naturelle en relief et à trente centimètres du monolithe.

Le monolithe sera surmonté d'un chapiteau sculpté selon le modèle donné et ce chapiteau lui-même sera couronné d'une pointe de diamant d'environ cinquante centimètres surmontant le monument.

A l'arrière du monument sera gravé le nom du mort de 1870-71.

Le paiement sera effectué en deux termes au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Monsieur Cochet se charge de la pose du monument qui sera payé par la commune.

Fait en triple expédition, à Chât, le premier août mil neuf cent vingt.



Le Maire.

Bourgeois

Le secrétaire

Bourgeois

[Signature]

A PROPOS DES SYMBOLES SUR LES MONUMENTS AUX MORTS

Certains monuments aux morts pour la France sont surmontés d'une croix. Ce qui n'est pas sans poser de questions s'agissant de monuments publics dans un lieu public édifiés après la loi du-9 décembre 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat.

L'article 28 de cette loi interdit, par devoir de neutralité, d'apposer des emblèmes religieux sur les monuments publics (ce que sont les monuments aux morts pour la France, édifiés par les communes).

Cependant une circulaire (toujours en vigueur) du ministre de l'Intérieur du 13-avril-1919 laisse liberté aux municipalités pour l'ornementation des monuments commémoratifs dans les cimetières mais interdisait les emblèmes religieux et donc les croix sur ceux situés sur une voie ou dans un lieu public.

Symbolique pour le monument aux morts de Lhuis

Périmètre du monument	Il confère au monument un caractère sacré qui évoque le « champ d'honneur » et doit être respecté
Poilu en sentinelle	Calme, déterminé, protecteur, il veille sur la France mais surtout il veille sur les morts et le respect de leur souvenir
Casque	Il symbolise l'invincibilité, la puissance
Palmes	Elles symbolisent la gloire, la victoire, l'espérance
Couronne	Elle symbolise la vie éternelle par le cercle qu'elle épouse, forme sans début ni fin



Poilu en sentinelle

- ← Casque
- ← Belles moustaches !
- ← Bretelles de suspension et ceinturon
- ← Fusil et cartouchière
- ← ↓ Capote Poiret du poilu 1915



- ← Pantalon
- ← Bande molletière
- ← Brodequins



- ← Palmes
- ← Couronne funéraire

Inscriptions sur le monument aux morts de Lhuis

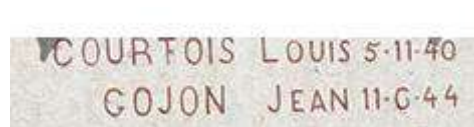
Inscriptions 1914 -1918



Inscriptions rajoutées pour 1939 - 1945



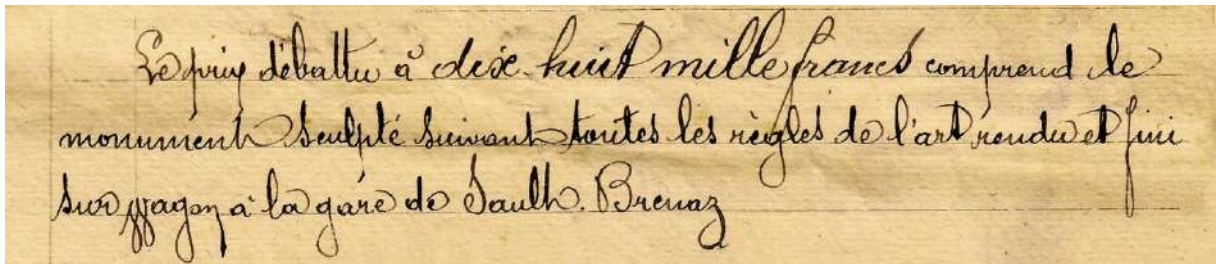
avec les noms des deux soldats pour cette période



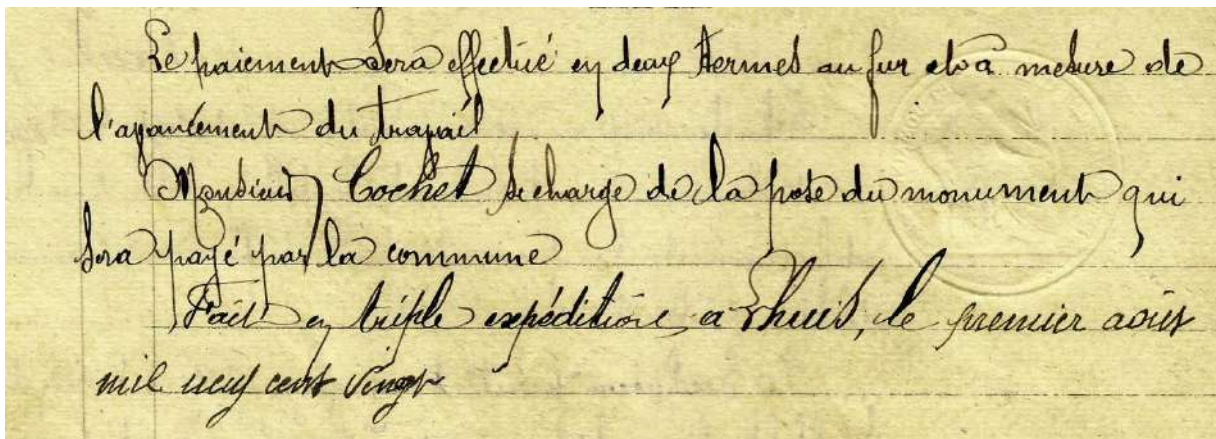
Inscriptions Guerre d'Algérie



FINANCEMENT DU MONUMENT AUX MORTS



Le prix débattu à des huit mille francs comprend le monument sculpté suivant toutes les règles de l'art rendu et fini sur wagon à la gare de Saulh. Breuaz



Le paiement sera effectué en deux termes au fur et à mesure de l'avancement du travail
Monsieur Cochet se charge de la pose du monument qui sera payé par la commune
Fait en triple expédition à Lhuis, le premier août mil neuf cent vingt

Subventions de l'Etat

La loi du 25 octobre 1919 prévoyait que les communes instituent un livre d'or glorifiant leurs morts et édifient des monuments sur lesquels elles devaient inscrire tous les noms de leurs morts pour la Patrie.

Certes cela a occasionné des frais importants notamment pour les communes pauvres ou celles ayant subi les effets de la guerre. **C'est pourquoi la loi de finances pour 1920 a accordé des subventions selon un barème basé sur le nombre de morts pour 100 habitants et de la richesse de la commune.**

Mais ces subventions n'étaient pas toujours à la hauteur, d'où un appel aux dons et aux souscriptions volontaires

La souscription à Lhuis

Les dons ont été soigneusement consignés sur les trois feuillets ci-joints

Département
de l'Ain

Arrondissement
de Belley

Commune de Yris

Subscription publique du Monument à élever aux
Enfants de la commune "Morts pour la France"

Souscripteurs	Sommes	Souscripteurs	Sommes	Souscripteurs	Sommes
Brunier Henri	100 "	Report	2000 "	Report	3880 "
Guigard Gabriel	200 "	M ^{re} Laminet	20 "	M ^{re} Durochat	5 "
Demonthon Hugues	300 "	Larcon Hélène	100 "	M ^{re} Balme	50 "
Vetaz Anthelm	100 "	Perret J ⁿ M ^{re}	20 "	Offica Louis	50 "
Demonthon Jean	50 "	Vachenaud	70 "	Dela	20 "
Roux Justin	200 "	Genevay J ⁿ M ^{re}	100 "	M ^{re} Peysson	30 "
Monard	100 "	D ^{re} Collomb	100 "	Laramas	20 "
Angeli Auguste	100 "	Coût	25 "	Lichon François	100 "
Janin Joseph	100 "	Ducolomb Camille	20 "	Besson Germain	10 "
Laurencin Jean	100 "	M ^{re} Jaquet	15 "	Chevallier J.	10 "
Buisson Jérôme	100 "	Bernard Charlotte	5 "	Duperron id.	20 "
Pittion J ⁿ	50 "	M ^{re} Clugnier	50 "	Duroy	20 "
Brunier Alexandre	50 "	Giraud Cosimire	10 "	M ^{re} Cusset	50 "
Berthon J ⁿ M ^{re} Félix	50 "	Lurgie	70 "	Billoud Grise	25 "
Berthon J ⁿ M ^{re} Benoit	50 "	Godion	50 "	Bonnard François	50 "
Genevay Joseph	20 "	Figeat	50 "	Guigard Henri	25 "
Brunier Jacques	50 "	Jacquemot curé	10 "	Besson	10 "
Grisillon J ⁿ M ^{re}	20 "	Laurencin utraque	20 "	Fiace Antoinette	5 "
Galy Henriette	50 "	M ^{re} Massot	5 "	M ^{re} Christin	5 "
Laurencin François	20 "	Serraudie	5 "	Bouvier	10 "
Ravet J ⁿ	5 "	Bonnard Marguerite	5 "	Chaventon	25 "
Raugod Joseph	5 "	M ^{re} Bonnard hte	20 "	Loano Emile	10 "
Leutenac	20 "	M ^{re} Genevay	10 "	M ^{re} Meilland	10 "
Massot J ⁿ	50 "	M ^{re} Bosc	10 "	Anonyme	10 "
Valentin	5 "	M ^{re} Lichon	10 "	Lancin	20 "
Cattin J ⁿ	25 "	Demonthon Charles	10 "	Bozonnet	25 "
Boule Emile	50 "	Vambotin	35 "	Rehal Antoine	10 "
Delys	30 "	Buisson Jules	5 "	M ^{re} Robiche	10 "
à reporter	2000	à reporter	2880	à reporter	3880

Souscripteurs	deniers	Souscripteurs	deniers	Souscripteurs	deniers
Report	3575	Report	4986	Report	5736
Ducolomb Juyph	50 "	Blanc rector	20 "	Jeysson Gab.	20
V ^{te} Vitorz Sierre	50 "	Margueron	20 "	V ^{te} Gros	100 "
Maurin	10 "	Jeysson	25 "	Maurin	80 "
V ^{te} Vuillerod	20	V ^{te} Berlioz	10 "	Borguy chef	20 "
Blanc Kon	50 "	Morless August	20 "	Beaudet Melchior	60
Sernot Jean	10 "	Vuillerod Louis	20 "	Rue	85 "
Lollet bouter	50 "	Ducarre Marin	10 "	Simon August	20 "
Dementhon Gabr. Simon	10 "	Humbert	10 "	Frodon	20 "
Garni Marin	5 "	Mouton	10 "	Roulet	25 "
Pommier	16 "	Jeysson H. rector	50 "	Billoud François	100 "
Sarrasin	5 "	Laurent et fils	30 "	Comand Juyph	30 "
Rand Jean	20 "	V ^{te} Blame	40	Vaudrat Juyph	100 "
Buisson Simon	50 "	V ^{te} Barbier	50	Meyssin	20 "
Fougère	5 "	Mollard Jactan	40 "	Chesner Claudius	55 "
Jannot Hubert	50 "	Bonsacquet Eugénie	100 "	Valler	15 "
Ducolomb chef menuisier	50 "	Corrier Remy	20	Joly rector	100 "
Ducolomb J ^{te}	15 "	V ^{te} Dementhon	50	Coind	10 "
100 Camel Sierre	70 "	Micoth Marin	10 "	Big	10 "
Vuillerod F ^{te}	20 "	Basson Juyph	50	Micoled Jean	5 "
Jannot Henri	10	Laurencein Jacques	100 "	Comand Jean	50 "
Beaudet Antoin	5	Majean	5 "	Racet Hugues	20 "
Moussin	5	Bonsacquet Jean	50 "	Guillon Jean	80 "
Sernot menuisier	50 "	V ^{te} Dresier	30 "	Gros Anthelme	70 "
V ^{te} Exortier	20 "	Charlin chef	30 "	Crillon Bonon	100
Vuillerod mason	10 "	V ^{te} Vuillerot	50 "	Vaudray Juyph	100
Blanc Louis	100 "	Fontou Louis	50 "	Bonnard Anthelm	100 "
Blanc Victor	200 "	Guilloud Jean	20 "	Gros Jean Louis	30 "
Gouyon Jean	10 "	V ^{te} Boumelin	20 "	V ^{te} Comand Jean	15 "
Gouyon Marin	15 "	H ^{te} Chanu	30 "	Vaudray Anth	100 "
Tournet François	10	Loynet	x 20 "	Caron	20 "
V ^{te} Bossuges	20 "	V ^{te} Gibold	100 "	Torand Jean Louis	40
a reporter	4586	a reporter	5736	a reporter	7436

Souscripteurs	Somme	Souscripteurs	Somme	Souscripteurs	Somme
Report	7 126	Report	9041	Report	12626
Perrier Antoine	150 "	Lacroix juge d'inst	50 "	Samille Girardet	500 "
Laurentin Louis	50 "	Bonnard J ⁿ gend	50 "	Perrier Jules sans	20 "
Jacquier Jean	30 "	Lafiot négociant	50 "	Perrier Maurice	10 "
Gueffier Pierre	30 "	V ^e Fleury	20 "	Perrier Joseph	25 "
Velay François	100 "	Wandrat Louis	50 "	Calot	20 "
Dumoulin Jules	100 "	Boimet J ⁿ M ^e	50 "	Arnaud	20 "
Perrand Benoît	50 "	V ^e Galy	10 "	Polas	100 "
Brunier J ⁿ M ^e	100 "	Bousac	50 "	Guiter d'Arson	238.59
Bernd J ⁿ M ^e	140 "	Loans Alex.	50 "	id.	87.35
Guilloud J ⁿ M ^e	100 "	Perrier fils	10 "	Brenard	50 "
V ^e Gueffier	20 "	V ^e Dementhon Auguste	150 "	Lambrecht	50 "
V ^e Dementhon amais	50 "	Serret - Jamin	100 "	M ^e Vandus	20 "
V ^e Dementhon amais	50 "	Vitéran	80 "	Brunier Marie	20 "
Laurentin Jean	50 "	Classe 1917-18	100 "	Guiter St Vincent	22.50
V ^e Barbier	10 "	Linna	50 "	mariage Collet - Bonier	36.59
Raugod François	25 "	Mariage Beauchet	20 "	- Bonier Guilloud	27.00
Joly Camille	5 "	Tournet. Eugène	20 "	- Guilloud - Brunier	42.50
Barbier Joseph	5 "	V ^e Cuiller	50 "	V ^e Mollard	100 "
V ^e Velay Arthur	25 "	Ducan J ⁿ M ^e	10 "	Beaudet J ⁿ M ^e	100 "
Bonnard tailleur	5 "	Delorme	100 "	Borgey Bourg	50 "
effetier	100 "	Velay Louis	100 "	Mord, Pion	20 "
Gojon Louis	80 "	Velay Augustin	100 "	M. Guinson	150 "
Jacquier Benoît	25 "	Dementhon Jules	100 "	M ^e V ^e Rault Maistre	30 "
Velay J ⁿ M ^e	50 "	Dementhon Louis	20 "	mariage Rodier - Vuilleord	25.15
Pourcel	20 "	Christin Adolphe	50 "	Mariage Bonnaviat Rigaud	23.99
Berthon Félix	100 "	Conand facteur rec ^{te}	100 "		14114.50
Tournier Benoît	60 "	Balloffet	200.00		
Bonnard Joseph	10 "	Bonsacquet Victor	150 "		
Vandot Louis	20 "	Collet Louis	30 "		
Christin menuisier	10 "	Joly Marc	100 "		
V ^e Delion	25 "	Chiot notaire	50 "		
a reporter	9041	a reporter	12626	a reporter	14114.50
			2626		



**Aisne
Pas de Calais**

BEAUDET Joseph
BERNEL François
DREVIER François
PERRIER Louis
RIGAUD Henri
MARGUERON Marius



Verdun

BEAUDET Joseph
BERLIOZ Joseph
CHARVIN Joannes
JOLY Albert
PERNET Joseph
TARGE Victor

BALLOFFET Pierre
BONSACQUET Henri
DEMENTHON Joseph
GIRARD-MADOUX Claudius
LAURENT Joseph
VALLET Alphonse
VUILLEROD Joseph



la Somme

AULAS Pierre
BONSACQUET François
DEMENTHON Claudius
FOURNIER Maximien
GIBOLET Gabriel
GROS-BRUNO Pierre
PERRET Victor



La Marne



L'Oise

CHAVENTON Jean
FOURVEL Joseph
TETAZ Aimé



Lorraine Vosges

BERLION Gedeon
DEMENTHON Gabriel
BORRON Marius
DEMENTHON Louis
FESTAS Victor
GROS Louis
MORLENS Jean
RANGOD Jean

RAVET Clement
GUILLET Joannes
MARGUERON Jean
MEILLARD Julien
ROBECHÉ Marius
TETAZ Arthur
MURE Antoine
BEAUDET Louis
CHARLIN Arthur
CONAND Julien
FAVRE Louis
GUEFFIER Anthelme



Divers lieux



LHUIS 14 - 18

49 soldats

Où sont-ils tombés ?





**LHUIS 49 soldats au
monument aux morts**

AULAS Pierre

Né le 1 juin 1893 à Villefranche Sur Saône



Soldat de 2ème classe au 133e Régiment d'Infanterie

Matricule de recrutement 407 Belley

4ème Régiment de Marche de Zouaves - 11ème compagnie

Mort le 8 octobre 1914 à FISMES (Marne) à l'ambulance 1-38

MÉDAILLE MILITAIRE

CROIX DE GUERRE avec UNE ÉTOILE DE BRONZE

Inhumé à la Nécropole Nationale " la ferme de Suippes"

à SUIPPES (Marne)

Carré 14-18 tombe 2669

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom AULAS
Prénoms Pierre
Grade 2e classe
Compagnie 11e
N° 407 au Corps. — Cl. 133
Matricule 407 au Recrutement Belley
Mort pour la France le 8 octobre 1914
à Fismes (Marne)
Genre de mort tue à l'ennemi
Né le 1er juin 1893
à Villefranche Département Rhône
Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.
Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le 26 janvier 1916
à Lyon (Rhône)
N° du registre d'état civil _____
533-708-1921. (20424.)



BALLOFFET Pierre

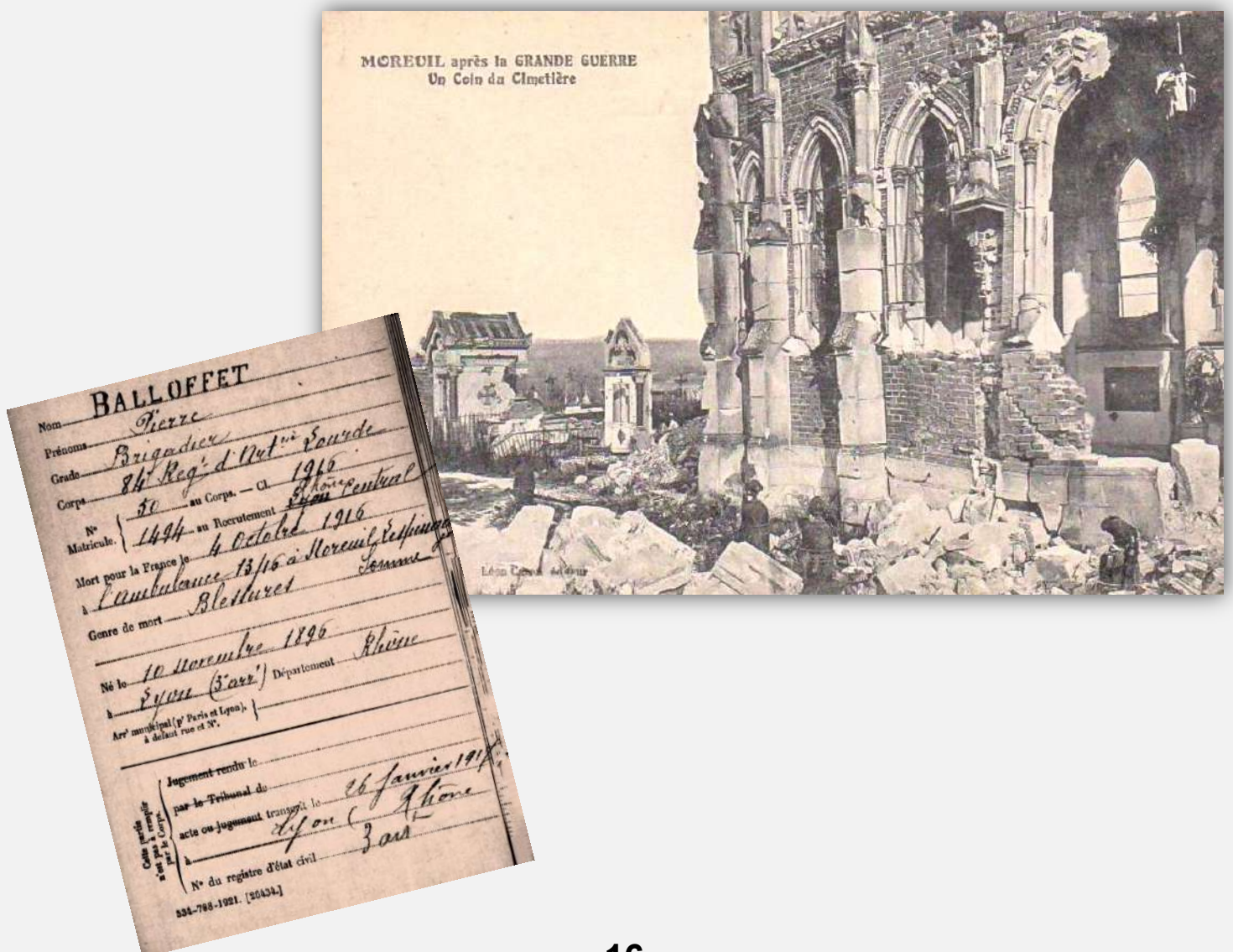
Né le 10 novembre 1896 à LYON

Brigadier au 84ème Régiment d'Artillerie Lourde à Tracteur

Matricule de recrutement 1494 (LYON)

Mort le 4 octobre 1916 Ambulance 13/16 à MOREUIL-LESPINAY
(Somme)

Inhumé au Cimetière de MOREUIL – caveau Credoz



BEAUDET Joseph Jean Marie

Né le 3 avril 1898 à LYON

Caporal au 166ème Régiment d'Infanterie 7ème Compagnie
2ème Bataillon matricule 14752
Matricule de recrutement 610 (BELLEY)

Mort le 1er septembre 1918 à SAINT PAUL AU BOIS (Aisne) des
suites des blessures reçues sur le champ de bataille au combat
de l'Ailette

Inhumé à la Nécropole Nationale de CRECY AU MONT (Aisne)



BEAUDET

Nom BEAUDET
Prénoms Jean Marie
Grade Caporal
Corps 166^e Régiment d'Infanterie — Ch. 1918
N^o Matricule. 14752 au Corps. — Ch. Belley
610 au Recrutement
Mort pour la France le 1^{er} Septembre 1918
au combat de l'Ailette (Aisne)
Genre de mort tué à l'ennemi
Né le 3 avril 1898 Département P Rhône
à Le Pen (4^e)
Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et n^o.

Jugement rendu le 21 mars 1919
par le Tribunal de CHAMPS
acte ou jugement transcrit le 21 mars 1919
à CHAMPS
N^o du registre d'état civil CHAMPS
534-708-1921. [26434.]

BEAUDET Joseph

Né le 21 mars 1894

Marsouin 2ème classe au 6ème Régiment d'Infanterie
Coloniale de Marche - matricule 7228
Matricule de recrutement 499 (BELLEY)

Mort le 14 mars 1915 au Ravin de Courtes Chausses à
LACHALADE (Meuse)



Beudet

Nom **Joseph**
Prénoms **2e classe**
Grade **6e Rég d'Infanterie Coloniale**
Corps **6e Rég d'Infanterie Coloniale**
N° **499**
Matricule **499**
Mort pour la France le **14 Mars 1915**
à **Bois de Lachalade (Meuse)**
Genre de mort **Mort à l'ennemi**
Né le **21 mars 1894** Département **Fin**
à **Thuis**
Arr. municipal (p. Paris et Lyon) **Thuis (Fin)**
à tel. rue et N°
Jugement rendu le **20 juillet 1915**
par le Tribunal de **Thuis (Fin)**
acte ou jugement transcrit le **20 juillet 1915**
N° du registre d'état civil **Thuis (Fin)**
833-708-1921. [30034]

BEAUDET Louis

Né le 14 juin 1885 à Lhuis

Tirailleur 2^{ème} classe au 44^{ème} Régiment d'Infanterie 8^{ème} Compagnie

Matricule de recrutement 415 (BELLEY)

Mort le 28 janvier 1915 à WESEL (Allemagne)

Mort en captivité au LAZARET DE FORTERESSE

Inhumé à la Nécropole Nationale des Prisonniers de guerre français à SARREBOURG (Moselle) Tombe 3848



BERLION Pétrus Gédéon

Né le 16 mars 1883

Soldat au 133ème Régiment d'Infanterie 9ème Compagnie

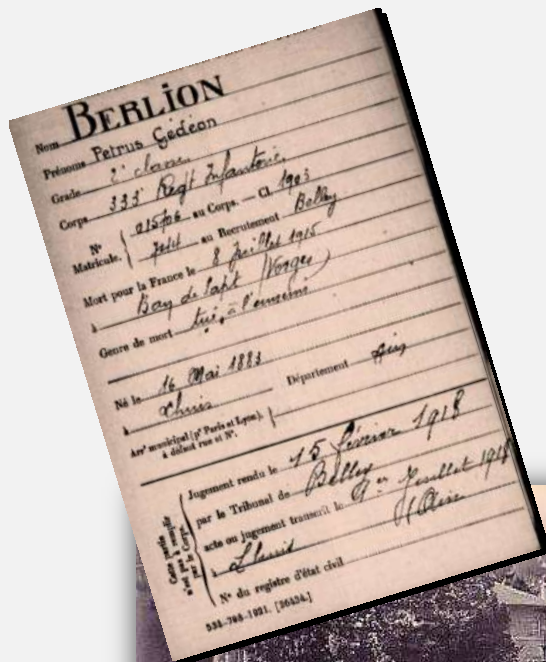
Matricule de recrutement 744 (BELLEY)

Mort le 8 juillet 1915 à LA FONTENELLE , commune de BAN-DE-SAPT (Vosges)

Inhumé à la Nécropole Nationale de La Fontenelle Cimetière B à BAN-DE-SAPT

citation :

« Belle conduite au feu avant et pendant l'assaut d'une forte position ennemie »



BERLIOZ Joseph

Né le 25 novembre 1894

Marsouin au 6ème Régiment d'Infanterie Coloniale
8ème Compagnie - matricule 7227

Matricule de recrutement 500 (BELLEY)

Mort le 8 mars 1915 à LES ISLETTES (Meuse) ambulance
8/5ème corps d'armée

Inhumé à la Nécropole Nationale des ISLETTES
Tombe 1149

ARTICLE 1. REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **Berlioz**
Prénoms **Joseph**
Grade **2^e classe**
Corps **6^e Rég. d'Infanterie Coloniale**
N^o **7227** au Corps. Cl. **1914**
Matricule **500** au Recrutement **Belley**
Mort pour la France le **8 Mars 1915**
à **L'ambulance 8/5^e aux Islettes Meuse**
Genre de mort **Suite de blessures de guerre**
Né le **25 novembre 1894** Département **du**
à **Thuis**
Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon) :
à défaut rue et N^o :
Jugement rendu le :
par le Tribunal de :
acte d'engagement transcrit le :
à **Thuis (Ain)**
N^o du registre d'état civil :
858-708-1921. [26134]



BERNEL François

Né le 3 juillet 1895

Soldat 2ème Classe au 21ème Bataillon de Chasseurs à pied

Matricule de recrutement 1010 (BELLEY)

Disparu le 18 juin 1915 au bois de Lorette
à SOUCHEZ (Pas de Calais)



PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Bernel*
Prénoms *François*
Grade *2e Bon Classement à l'ad*
Corps *5134 au Corps. Cl. 1915*
N° *1010* au Recrutement *Belley*
Matricule. *1010*
Mort pour la France le *18 juin 1915*
à *Lorette (Bel. C. Roulez P. d. C.)*
Genre de mort *d'après jugement déclaratif rendu par le Tribunal de Belley le 24 décembre 1910*
Né le *3 juillet 1895*
à *Thuis* Département *de l'Ain*
Arr. municipal (p' Paris et Lyon).
à défaut rue et N°.
Jugement rendu le *24 décembre 1910*
par le Tribunal de *Belley (Ain)*
acte ou jugement transcrit le *24 février 1911*
à *Thuis (Ain)*
N° du registre d'état civil
334-708-1921. [20434.]

BONSACQUET François-Eugène

Né le 19 août 1898

Soldat 2ème classe au 142ème Régiment d'Infanterie 1ère

Compagnie de Mitrailleurs

Matricule de recrutement 564

Mort le 17 juillet 1918 à COURMELOIS (Marne) au cours de la
4ème bataille de Champagne (Val de Vesle)

Inhumé à la Nécropole Nationale de SILLERY (Marne)

Tombe n° 1589



BONSACQUET

Nom Bonsacquet
Prénoms François Eugène
Grade 2e cl.
Corps 142e Rgt d'Infanterie
N° 11189 au Corps. — Cl. 1918
Matricule. 564 au Recrutement Bellay
Mort pour la France le 17 juillet 1918
Lieu secteur de Courmelois (Marne)
Genre de mort tue à l'ennemi
Né le 19 août 1898 Département Ain
à Thuis
Arr. municipal (p° Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.
Jugement rendu le 26 octobre 1922
par le Tribunal de Bellay
N° du registre d'état civil 6 novembre 1922
N° du registre d'état civil Thuis
534-708-1921. [26434]



BONSACQUET Henri Joseph Victor

Né le 12 janvier 1895

Soldat 2ème classe au 97ème Régiment d'Infanterie

5ème Cie

Matricule de recrutement 1018 (BELLEY)

Disparu le 4 juillet 1916 au combat à BARLEUX (Somme)

Déclaré disparu le 4 septembre 1916 à BARLEUX (Somme)
par jugement déclaratif du tribunal de Belley

PLACE DE CHAMBERY
Département de la Savoie
N° 40.966 d'enregistrement

97^e Régiment d'Infanterie
Dépôt commun

AVIS de *Disparition*

J'ai l'honneur de vous informer que le *Soldat*
Bonsacquet Henri né le *12/1/95*
à *Shuit (Ain)* classe *1915*
Recrutement de *Belley* M^o de Recrutement *1018*
du *97^e* Régiment d'Infanterie, *5^e Cie*, N^o matricule au
corps *11299*, a disparu le *4*
Septembre 1916 à *Barleux (Somme)*
présomé décedé

(Avis du Ministre de la Guerre du *13/11/16* n^o *1254/Ho*)

Je vous prie de vouloir bien en informer avec tous les ménagements désirables M. *Bonsacquet*
Henri
habitant votre commune.

Chambéry, le *17 Novembre 1916*
Le Chef du Bureau Spécial de Comptabilité,

le Maire de *Shuit (Ain)*

Dépôt des
97^e et 297^e Inf^e
108^e et 308^e Ter^e
CHAMBERY

Bonsacquet
avis disparition
Shuit

CHAMBERY
20 35
18 - 11
16
SAVOIE

BONSACQUET

Nom *Henri*
Prénoms *Joseph*
Grade *2^e classe*
Corps *97^e Régiment d'Infanterie*
N^o Matricule *11299* au Corps - *1018*
au Recrutement *Belley*
Mort pour la France le *4 septembre 1916*
Genre de mort *Barleux (Somme)*
Né le *12 janvier 1895*
à *Shuit* Département *Ain*
Jugement rendu le *18 novembre 1916*
par le Tribunal de *Belley*
selon jugement transcrit le *14 décembre 1916*
N^o du registre d'état civil *Shuit (Ain)*
333-700-1071. [10453]

BORRON Marius Alexis

Né le 30 septembre 1873 à Thézillieu (01)

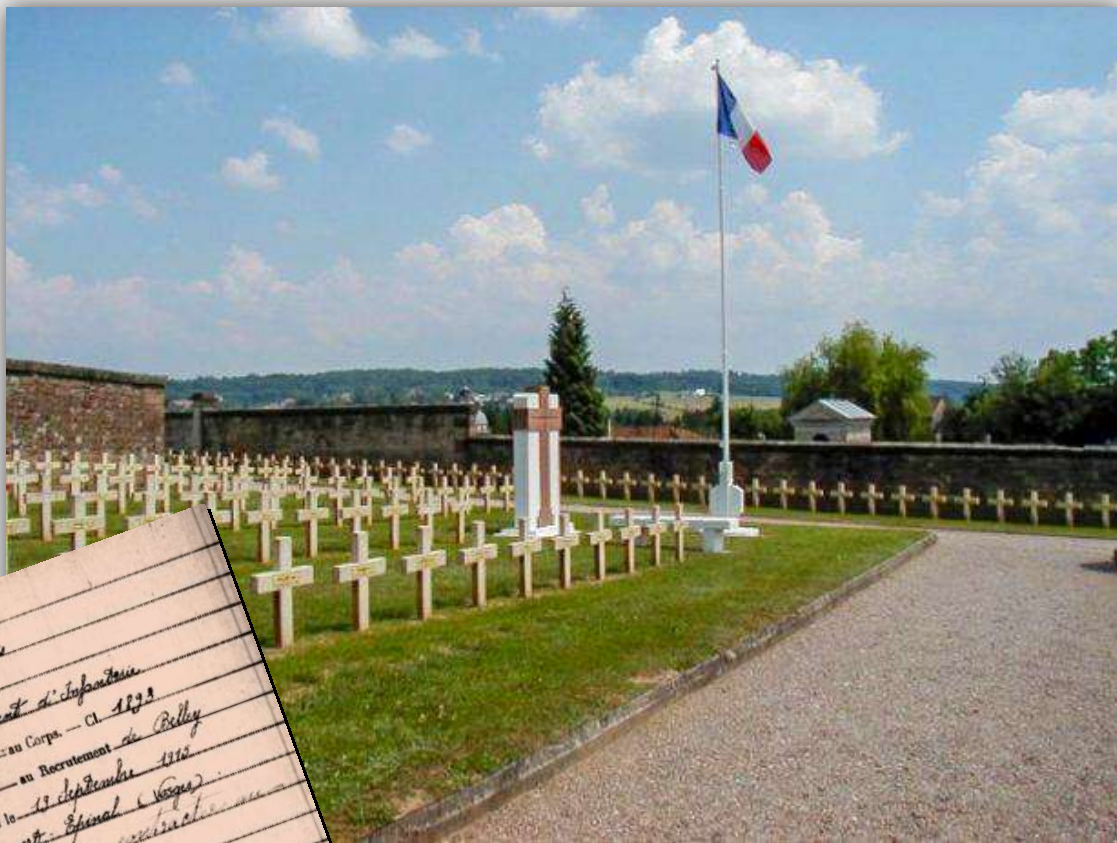
Soldat 2ème Classe au 170ème Régiment d'Infanterie

25ème Cie

Matricule de recrutement 1576 (BELLEY)

Mort le 19 septembre 1915 à EPINAL (Vosges) au lieu-dit
CHAMPBEAUVERT

Inhumé à la Nécropole Nationale d'EPINAL TOMBE N° 379



Document administratif (matricule de recrutement) pour BORRON Marius Alexis. Les informations inscrites sont :

- Nom : BORRON
- Prénoms : Marius Alexis
- Grade : 2^e classe
- Corps : 170^e Régiment d'Infanterie
- N° Matricule : 1576
- Mort pour la France le : 19 septembre 1915
- Lieu de mort : Epinal (Vosges)
- Genre de mort : Maladie contractée
- Né le : 30 septembre 1873
- Département de l'Orne
- Lieu de naissance : Thézillieu
- Arr. municipal (p. Paris et Lyon) : à défaut rue et N°.
- Jugement rendu le : 1915
- par le Tribunal de : ...
- N° du registre d'état civil : ...



CHARVIN Joannes François Anthelme



Né le 9 mars 1885 à Saint Germain Les Paroisses

Clairon au 133ème Régiment d'Infanterie, 21ème compagnie
Matricule 018236 - Matricule de recrutement 310 (BELLEY)

Mort le 1er octobre 1916

au combat en avant de VERDUN (Meuse) Mort par des éclats d'obus.

DECORE DE LA CROIX DE GUERRE AVEC ETOILE DE BRONZE

CITATION : « Excellent soldat tombé glorieusement en avant de Verdun, à son poste de combat, sous un violent bombardement ».



Décoration des héros de Verdun; tous les drapeaux de l'armée participent à cette apothéose.
Ordens-Übereichung an die Helden von Verdun; alle Fahnen der Armee nehmen an dieser Ehrung teil.

CHARVIN
Nom **Joannes François Anthelme**
Prénoms **J. clare**
Grade **333^e Régiment d'Infanterie**
Corps **018236 au Corps - Cl. 1906**
N° **310** au Recrutement **belley**
Matricule **310**
Mort pour la France le **1 Octobre 1916**
à **devant Verdun (Meuse)**
Genre de mort **toué à l'ennemi**
Né le **9 Mars 1885**
à **S. Germain les Paroisses**
Arr. mandataire (p. Paris et Lyon) **Paris**
à **Belley** rue et N°.
Document recueilli
par le Tribunal de
acte au jugement transcrit le
Paris
N° du registre d'état civil
324-708-1921. [20093.]

CHAVENTON Jean

à LHUIS quartier d'Ansolin, en convalescence suite aux blessures de guerre

[illegible]

DEMENTHON Claudius

Né le 14 juillet 1880

Maitre pointeur

au 417ème Régiment d'Artillerie Lourde, 41ème S T A

Matricule 20646

Matricule de recrutement 690 (BELLEY)

Mort le 16 octobre 1918 à ECURY SUR COOLE (Marne) suite
à une maladie contractée en service, Ambulance 14/22 SP5



DEMENTHON - DEMENTHON

Nom *Claudius*
Prénoms *Maitre Pointeur*
Grade *417^e Régiment d'Artillerie Lourde*
Corps *20646* au Corps *CL 1901*
Matricule *690* au Recrutement *Belley*
Mort pour la France le *16 octobre 1918*
Genre de mort *à l'ennemi (Marne) suite à une maladie contractée en service*
Né le *14 juillet 1880* Département *Ain*
à *Belley*
Arr. municipal (Y. Poullet et L. L.)
à Belley vers 14.
Signature *24 mars 1919*
Ain
N° du registre d'état civil
528-708-1221. (20121)

DEMENTHON Gabriel Charles



Né le 12 AOUT 1890 à LANCIE (Rhône)

Sergent major au 99ème Régiment d'Infanterie

12è Cie - Matricule de recrutement 127 (Lyon)

Tué au combat de la Petite Fosse à BAN DE SAPT
(Vosges) le 13 septembre 1914

CROIX DE GUERRE AVEC ETOILE D'ARGENT

Citation : « Sergent major remarquable par son allant et son courage, A été tué à la tête de sa section en l'entraînant à l'assaut au combat de la Petite Fosse, Chef de section très courageux, blessé à la Petite Fosse, a continué à commander, refusant de se laisser enlever, jusqu'à ce qu'une balle l'atteigne mortellement »

Inhumé au Cimetière Militaire de la Petite Fosse à SAINT DIE
(88) - Tombe n°6



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom DEMENTHON
Prénoms Gabriel Charles
Grade Sergt Major
Corps 99^e R. Infanterie
N° 02227 au Corps. — Cl. 1910
Matricule 127 au Recrutement Rh. Cal
Mort pour la France le 13^e 9^e 1914
à la Combat de Petite Fosse
Genre de mort Qui à l'ennemi
Né le 12 Août 1890
à LANCIE Département Rhône
Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon) }
à défaut rue et N°.
Jugement rendu le 29 septembre 1914
par le Tribunal de Lyon
Jugement transcrit le 10 décembre 1914
par St-Jenis Savat Rhône
N° du registre d'état civil
534-708-1921. [28431.]

Biographie rédigée par Madame Danielle DEMONTHON dans les pages témoignages

DEMENTHON Joseph

Né le 14 juillet 1884

Lieutenant au 133ème Régiment d'Infanterie

Matricule 6498

Matricule de recrutement 464 (BELLEY)



Mort le 30 juillet 1916 au combat de la Somme:

«Très bon chef de section, très énergique, s'était signalé à l'attaque du 8 juillet en pénétrant le premier, avec sa section, dans un ouvrage occupé par l'ennemi. A pris le commandement du groupe de grenadiers pour chasser l'ennemi avancé le 16 juillet. Tué en pénétrant ,à la tête de sa section, dans un ouvrage allemand puissamment organisé et défendu »

CROIX DE GUERRE AVEC ETOILE DE BRONZE et UNE PALME
Tableau Spécial de la Légion d'Honneur



DEMENTHON Louis

Né le 25 février 1886 à Groslée

Caporal au 43ème Bataillon des Chasseurs à pied
matricule 01553 - Matricule de recrutement 628 (BELLEY)

Mort le 25 août 1914 à la bataille de la Trouée des Charmes à
DOMPTAIL (Vosges) - Inhumé à la Nécropole Nationale de
RAMBERVILLIERS (Vosges) - Tombe 84

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.
DEMENTHON

Nom DEMENTHON
Prénoms Louis
Grade Caporal
Corps 43^e Bⁿ de Chasseurs à Pied
N^o 01553 au Corps. — Cl. 1903
Matricule 628 au Recrutement Belley
Mort pour la France le 25 Août 1914
à Domptail (Vosges)
Genre de mort Mort à l'ennemi
Né le 25 février 1886 Département Ain
à Belley
Arr. municipal (p. Paris et Lyon),
à défaut rue et N^o.
Jugement rendu le 4 Septembre 1920
par le Tribunal de Belley
Jugement transcrit le 21 Septembre 1920
à Ain
N^o du registre d'état civil
333-708-1921. [20432]



DREVIER François Victor

Né le 6 novembre 1886 à Caluire et Cuire

Sergent au 149ème Régiment d'Infanterie matricule 010659

Matricule de recrutement 968 (LYON-nord)

Mort le 16 juin 1915 à ABLAIN SAINT NAZAIRE (Pas de Calais)

Inhumé à la Nécropole Nationale Notre Dame de Lorette à
ABLAIN SAINT NAZAIRE (Pas de Calais)

Carré 83, rang 3, tombe 16639



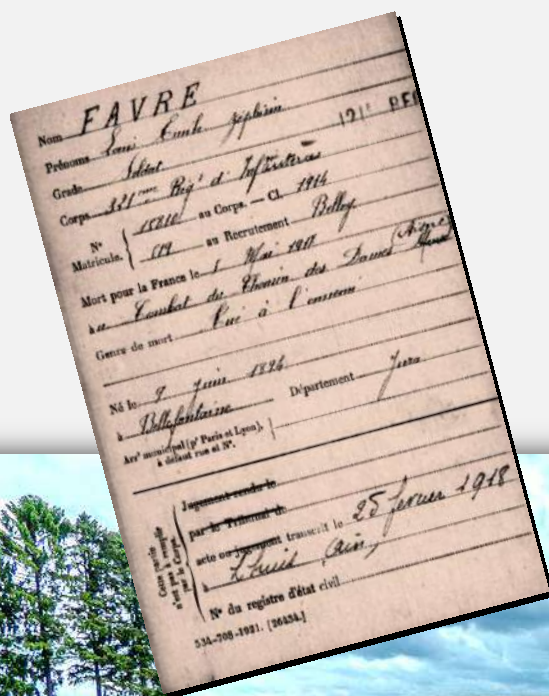
FAVRE Louis-Emile Zephyrin

Né le 9 juin 1894 à BELLEFONTAINE (Jura)

Soldat au 321ème Régiment d'Infanterie matricule 15810
Matricule de recrutement 519 (BELLEY)

Mort le 5 mai 1917 à BEAULNE-et-CHIVY (Aisne)
au Chemin des Dames

Inhumé à la Nécropole Nationale
de CERNY EN LAONNAIS (Aisne) Tombe 1375



FESTAS Victor Alphonse Alfred

Né le 1er avril 1888 à Meximieux (01)

Lieutenant au 133ème Régiment d'Infanterie matricule 22
Matricule de recrutement 750 (BELLEY)

Mort le 3 septembre 1914
au Col des Journaux à FRAIZE (Vosges)

Cité à l'ordre de la division :

« Commandant une section de mitrailleuses, a toujours eu la plus belle tenue au feu, est tombé mortellement frappé au combat des Journaux »



FOURNIER Maximin

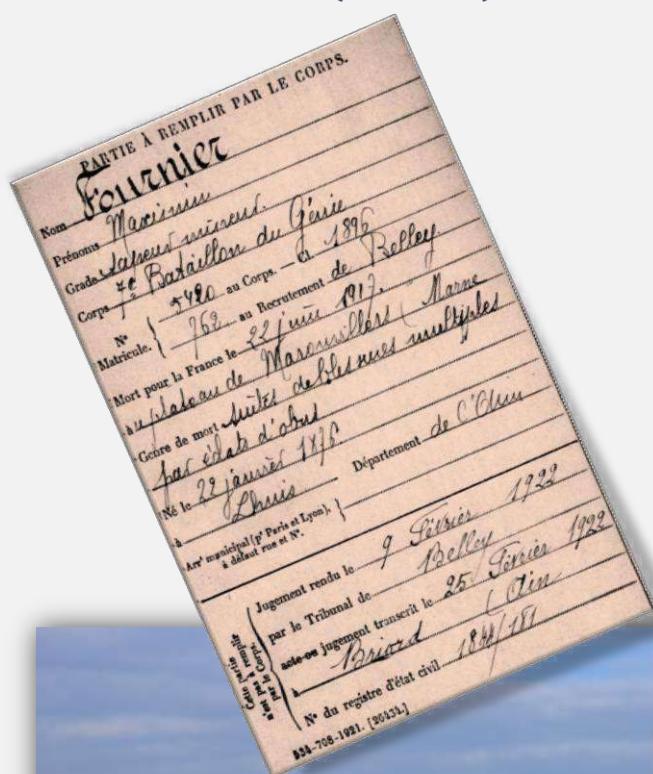
Né le 22 janvier 1876

Sapeur au 7ème Régiment du Génie
Matricule de recrutement 762 (BELLEY)

Mort le 22 juin 1917

au plateau de MORONVILLERS (Marne), des suites de ses
blessures par éclats d'obus

Inhumé à la Nécropole Nationale du bois du puits
AUBERIVE (Marne) Tombe 3077



FOURVEL Joseph-Antoine

Né le 29 janvier 1888

Soldat 2ème classe au 44ème Régiment d'Infanterie 2ème compagnie matricule 05120

Matricule de recrutement 741 (BELLEY)

Mort le 16 septembre 1914

à AUTRECHES (Oise) sur le champ de bataille



GIBOLET Gabriel Marie

Né le 21 janvier 1884



Sous-lieutenant à la 4ème Compagnie du 7ème Régiment de Marche des Tirailleurs Algériens matricule 22
Matricule de recrutement 444 (BELLEY)

Mort le 6 octobre 1915 à Maisons de Champagne, Beauséjour
MINAUCOURT LE MESNIL les hurlus (Marne)

Décoré de la CROIX DE GUERRE AVEC ETOILE DE BRONZE

citation : « Blessé au coté du Capitaine commandant le bataillon qui venait d'être tué, a fait preuve de beaucoup de sang-froid en organisant les premiers secours et en pansant les blessés »



Partie R - MÉRIEUX - PARTIE C - CORPS.

Nom **GIBOLET**
Prénoms **Gabriel Marie**
Grade **4ème lég de marche de Tirailleurs**
Corps **7ème Régiment de Tirailleurs**
N° **22** au Corps
Matricule **444** au Recrutement à **Belley**
Mort pour la France le **6 Octobre 1915**
à **Beauséjour (Maisons de Champagne)**
Genre de mort **En action d'armes**
Né le **21 Janvier 1884** Département **Ain**
à **Belley**
Arr. municipal (p° Paris et Lyon) **7ème Arr. Trévins**
à **Belley**
Jugement rendu le **6 Juillet 1916**
par le Tribunal de **Belley**
Suite par jugement transcrit le **6 Juillet 1916**
à **Belley**
N° du registre d'état civil **229/159**
538-708-1911. (20124)



GIRARD-MADOUX Claudius

né le 7 mai 1888 à Lyon

Soldat au 172^{ème} Régiment d'Infanterie matricule 013820

Matricule de recrutement : 755 (Belley)

Fait prisonnier le 5 avril 1918 à GRIVESNES (Somme)

Mort le 14 octobre 1918 au Lazaret de prisonniers de guerre de GIESSEN (Allemagne)

Acte de décès établi en langue allemande, déposé aux Archives de la guerre

Décès constaté par le médecin-chef du Lazaret de prisonniers de guerre

Inhumé au cimetière de GIESSEN tombe 68

Transféré à la Nécropole Nationale des Prisonniers de Guerre Français de SARREBOURG (57) Tombe 1779

CROIX DE GUERRE AVEC ETOILE DE BRONZE

CITATION : « au cours de la marche en avant, a résolument attaqué à la grenade des groupes ennemis qui résistaient opiniâtement.

A fait des prisonniers et a permis aux autres éléments de progresser rapidement »



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **GIRARD. MADOUX**

Prénoms *Claudius*

Grade *2^e classe*

Corps *172^e Régiment d'Infanterie*

N^o *013820* au Corps. — Cl. *1902*

Matricule. *755* au Recrutement *Belley*

Mort pour la France le *14 Octobre 1918*

à *Giesen (Allemagne)*

Genre de mort *(Prisonnier de guerre) Inconnu*

Neumonie

Né le *7 Mai 1888*

à *Lyon (21)* Département *Rhône*

Arr^o municipal (1^{er} Paris et Lyon). *5*

à défaut rue et N^o.

« Jugement rendu par »

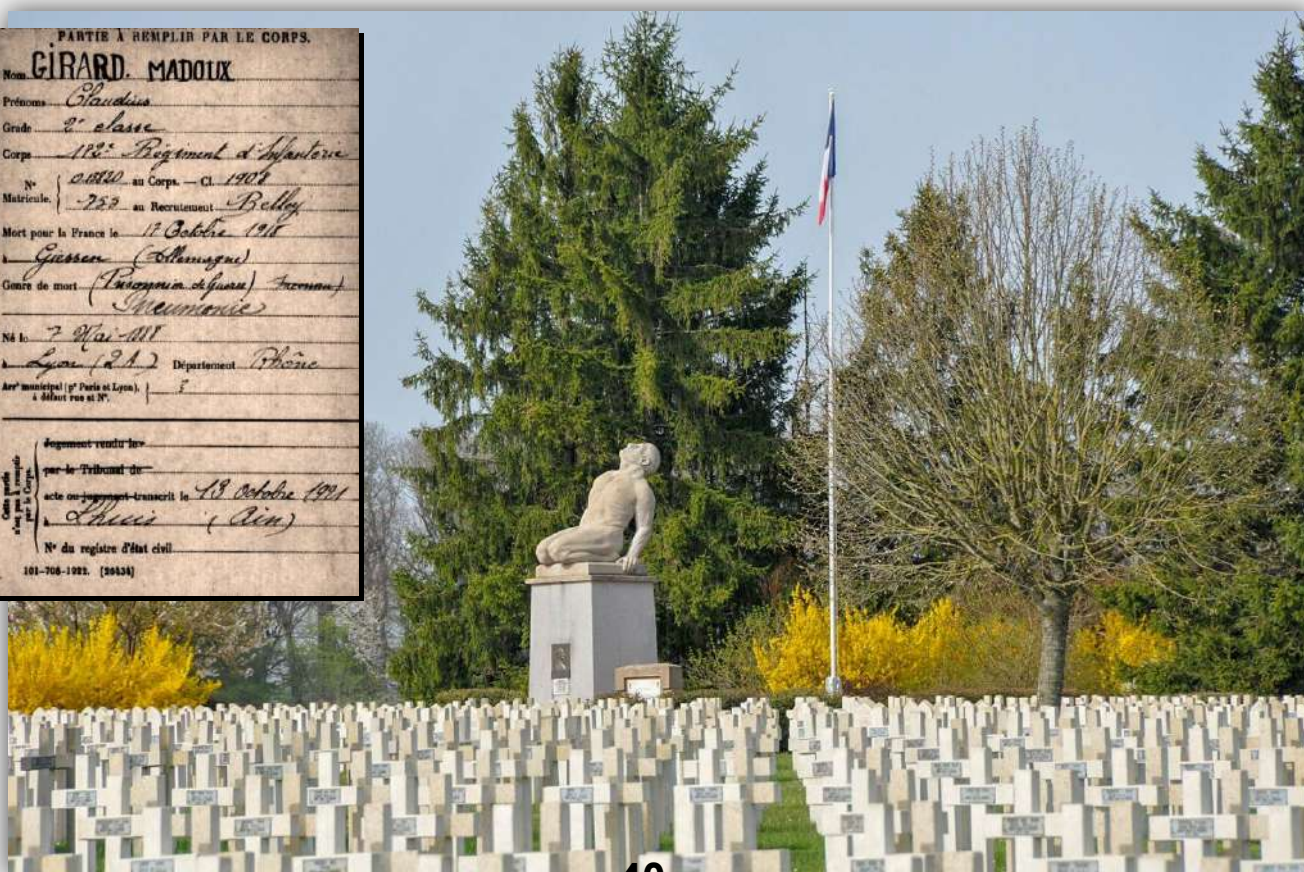
par le Tribunal de

acte ou jugement-transcrit le *18 Octobre 1911*

à *Chassieu (Ain)*

N^o du registre d'état civil.

101-708-1021. (206334)



GROS Bruno Pierre dit Marius



Né le 10 mars 1896

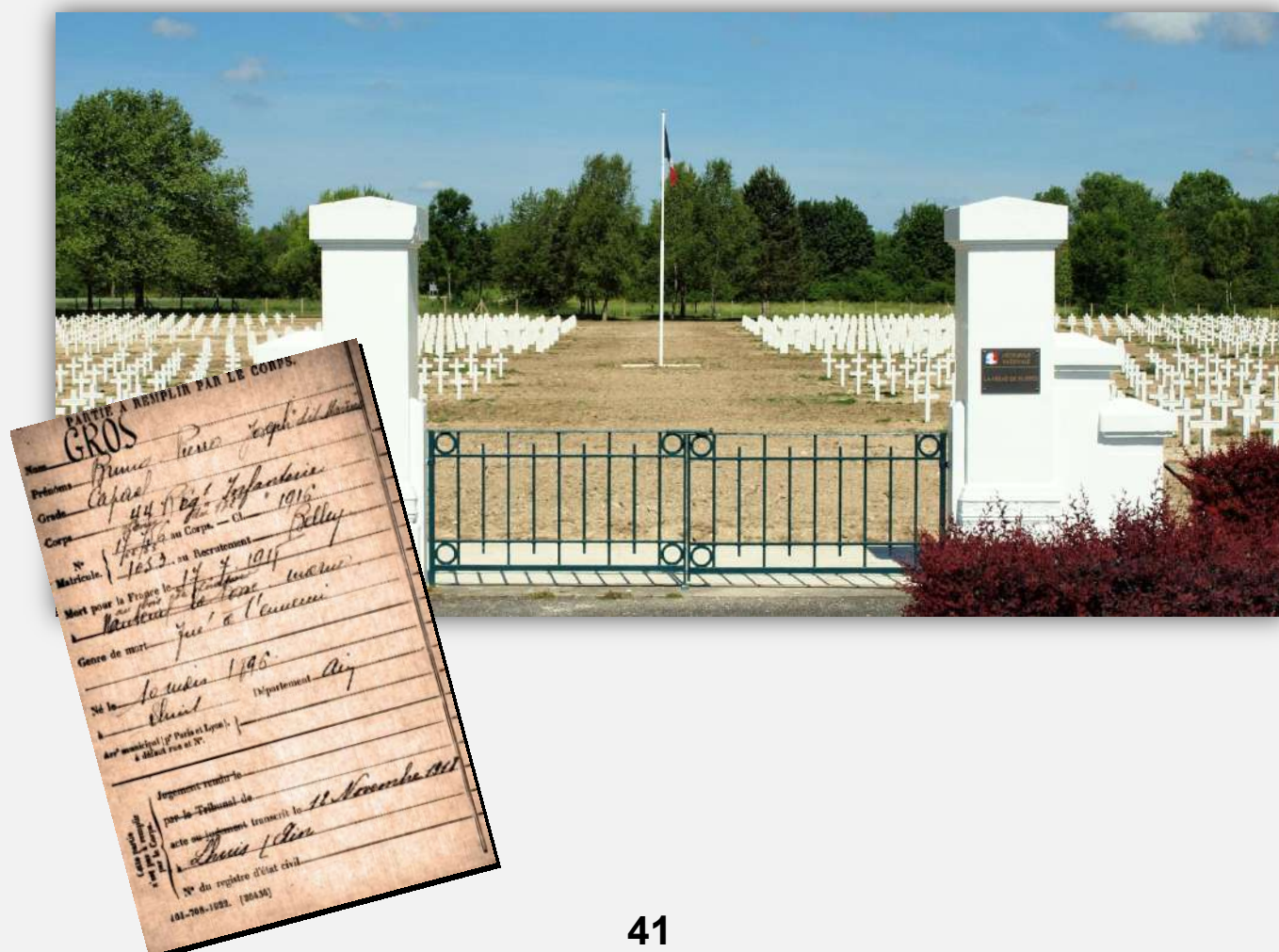
Caporal à la 6ème Compagnie du 44ème Régiment
d'infanterie - Matricule 17756

Matricule de recrutement 1053 (Belley)

Mort le 17 juillet 1918 secteur Nanteuil la Fosse
au bois de Courton à DAMERY Chaumussy (Marne)

DECORE DE LA CROIX DE GUERRE

Inhumé à la Nécropole Nationale La Ferme de Suippes
Carré 14-18 Tombe n° 1208



GROS Louis François

Né le 6 février 1890

Sergent au 23ème Régiment d'Infanterie matricule 7701

Matricule de recrutement 440 (BELLEY)

Mort le 31 août 1914

à MONTRAY - ENTRE DEUX EAUX (Vosges) sur le champ de bataille.

Aucun constat de décès. Décès acté par jugement du Tribunal des Armées le 31 août 1916 d'après les indications portées sur la plaque d'identité et autres effets dont il était détenteur

Inhumé à la Nécropole Nationale de SAULCY-sur-MEURTHE (Vosges) tombe 485



GUEFFIER Anthelme Joseph

Né le 4 avril 1885

Caporal au 2ème Bataillon des Zouaves,
puis gendarme à pied à la 7ème Légion de Gendarmerie

Matricule de recrutement 408 (BELLEY)

Mort le 28 décembre 1918

à l'Hôpital Complémentaire n° 19 de DOLE (Jura)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

GUEFFIER

Nom *Anthelme*
Prénoms *Joseph*
Grade *Gendarme à pied*
Corps *7^e Légion de Gendarmerie (Dole)*
N° *164* au Corps. — Cl. *1905*
Matricule. *408* au Recrutement de *Belley*
Mort pour la France le *28 décembre 1918*
à *Dole Jura*
Genre de mort *Décédé suite de broncho-pneumonie*
diffuse imputable au service
Né le *4 Avril 1885* Département de l' *Orne*
à *Leiré*
Arr. municipal (p' Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *28*
par le Tribunal de *Dole*
acte ou jugement transcrit le *28-12-18*
à *Jura* *des dires adressés à Gendrey*
N° du registre d'état civil *28-12-18*

101-708-1022. [26434]



GUILLET Joannes

Né le 28 Février 1884

Soldat 2ème classe au 333ème Régiment d'Infanterie
matricule 016859

Matricule de recrutement 459 (BELLEY)

Mort le 28 août 1914 à Saint Clément

Commune de GERBEVILLER (Meurthe et Moselle).

Mort par une balle dans le front

Inhumé à la Nécropole Nationale de GERBEVILLER

Tombe n° 157

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **GUILLET**
Prénoms **Joannes**
Grade **2ème classe**
Corps **333. Rég. Infanterie**
N° **016859** au Corps. — Cl. **1904**
Matricule **459** au Recrutement **Belley**
Mort pour la France le **28 Août 1914**
à **Gerbeviller (Meurthe et Moselle)**
Genre de mort **tui à l'ennemi**
Né le **29 février 1884** Département **Ain**
à **Chuis**
Arr. municipal (n° Paris et Lyon).
à tel ou tel rue et N°.
le **16 décembre 1915**
acte **Chuis (Ain)**
N° du registre d'état civil
101-708-1022. [26131]



JOLY Albert

Né le 6 décembre 1887

**Soldat 2^{ème} classe au 150^{ème} Régiment d'Infanterie
matricule 07689**

Matricule de recrutement 1134 (BELLEY)



**Mort le 10 septembre 1917 sur le champ de bataille à
LOUVERMONT (Meuse) - Bataille de Verdun (Côte du
Poivre)**

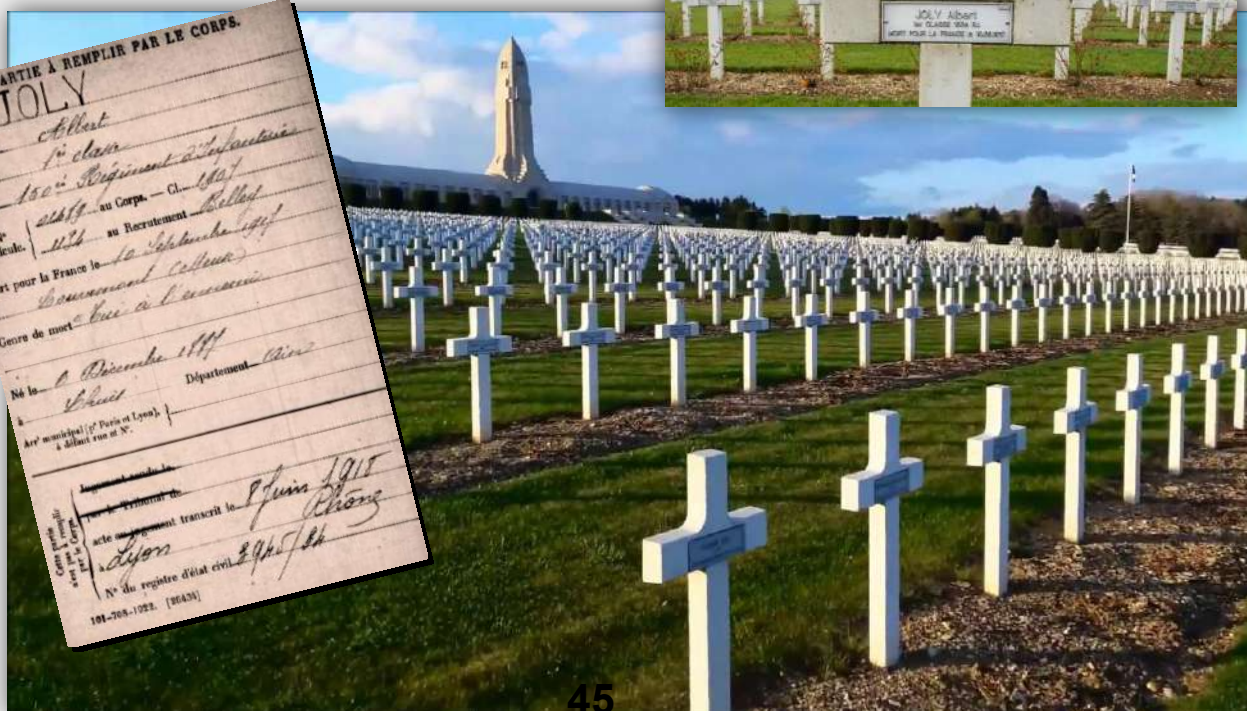
**Inhumé au cimetière de MARCEAU – N.P.L.f. Tombe 105
Corps transféré à la Nécropole Nationale de DOUAUMONT
(Meuse) - tombe 3075**

**CITATION : « s'est fait remarquer par sa belle attitude au feu.
Soldat très courageux et plein d'entrain, le 11 avril 1917 s'est
particulièrement distingué au cours de l'attaque. Par son
grand courage, a fait l'admiration de ses camarades. »
CROIX DE GUERRE ETOILE DE BRONZE**

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

JOLY

Nom *Albert*
Prénoms *1^{er} classe*
Grade *150^{ème} Régiment d'Infanterie*
Corps *150^{ème} au Corps - Cl. 1887*
N^o Matricule *1134* au Recrutement *Belley*
Mort pour la France le *10 septembre 1917*
Genre de mort *Boulevard de la Meuse*
Né le *6 décembre 1887* Département *Ain*
à *Belley*
Arr^o municipal (P^o Paris et Lyon) *à Belley rue de St.*
acte *transcrit le 8 juin 1918*
N^o du registre d'état civil *246/18*
101-708-1022. (2043)



LAURENT Joseph

Né le 4 octobre 1889

Soldat 2ème classe au 141ème Régiment d'Infanterie
matricule 015680

Matricule de recrutement 875 (BELLEY)

Mort le 5 septembre 1918

au combat entre ROYE et le CANAL DU NORD (Somme)
(avis officiel de décès du 28 septembre 1918)

Plaque Commémorative de BASSE-SUR-LE-RUPT (Vosges)
CROIX DE GUERRE



MAILLARD Julien

(MEILLARD au monument)

né le 9 juillet 1891 à LYON

Lieutenant au 133ème Régiment d'Infanterie matricule 5109
Matricule de recrutement 461 (BELLEY)

Mort le 17 avril 1917 à l'ambulance 4/1 secteur postal 223

Inhumé au cimetière de Châlons-sur-Vesle (Marne)

Tableau spécial de la Légion d'Honneur (J.O 30/10/1919)

Citation : « Officier d'un beau moral. Glorieusement frappé à la tête de sa section en la menant à l'assaut d'une position très fortement organisée qui a été conquise »

13/186 PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

MAILLARD

Nom Julien
Prénoms Lieutenant
Grade 133^e Rég^t Inf^é
Corps 5109 au Corps. Cl. 1911
N^o 461 au Recrutement Belley
Matricule. 17 17 1917
Mort pour la France le 17 17 1917
à l'ambulance 4/1 4/1 4/1
Genre de mort Blessure de guerre
Né le 9 juillet 1891
à Lyon Département Rhône
Arr. municipal (p^r Paris et Lyon) 1
à début rue et N^o 1
Jugement rendu le 15 Octobre 1917
par le Tribunal de Am
acte ou jugement transcrit le 15 Octobre 1917
à Am
N^o du registre d'état civil 2312/157
101-708-1022. [20431]

133^e d'Année Belley - le 12 Mai - 1914
Division
Brigade. Le chef du Bureau spéciale de comptabilité
du 133^e d'Inf^é - à Monsieur le
Maire de - Bons Quis
(Qui)
Monsieur, prenom, adresse de la
famille.
(2) Grade, nom, prenom
(3) Désignation du corps

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien avec tous les
ménagements nécessaires en la circonstance m'adresser
- Maillard - à Bons -
de la mort du ⁽¹⁾ Lieutenant Maillard Julien -
du ⁽²⁾ 133^e d'Inf^é - 5109 - tombé au champ d'honneur
le 17 Avril 1917 à l'amb. 4/1 - S.P. 223 -
Je vous serais très obligé de présenter à la famille les con-
doléances de M. le Ministre de la Guerre, et de me faire
connaître la date à laquelle votre mission aura été accomplie.
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de
mes sentiments les plus distingués. Maillard

MARGUERON Jean-Marie Joseph

Né le 2 novembre 1888

Sergent au 23ème Régiment d'Infanterie 2ème Compagnie
matricule 440 - Matricule de recrutement 783 (BELLEY)

Blessé le 23 août 1915 au combat de LA FONTENELLE ,suite à
un bombardement par obus, à REILLON-LEINTREY (Meurthe
et Moselle)

Mort le 22 mai 1918 à TERDEGHEM (Nord) Ambulance 2/16
(éclats d'obus aux 2 jambes)

Inhumé à HAZEBROUCK (Nord) carré militaire allée 3 tombe
134

CITATION :

« Sous-officier plein de calme et de sang-froid, a été pour ses
hommes un bel exemple de courage, d'endurance pendant le
dernier séjour en ligne.

Le 21 octobre 1917 a contribué avec sa demi-section pour une
large part à repousser un coup de main ennemi . »

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Margueron*
Prénoms *Jean Marie Joseph*
Grade *Sergent*
Corps *23 Rég. Inf. me*
N° *440* Corps. - Cl. *1er*
Matricule *783* du Recrutement *Belley*
Mort pour la France le *22 mai 1918*
à l'amb. *2/16 Nord*
Genre de mort *Mortures de*
Guerre
Né le *2 novembre 1888*
à *Chaut* Département *Ain*
Arr. municipal (p. Paris et Lyon) :
à défaut rue et N°
Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le *1 octobre 1918*
à *Chaut*
N° du registre d'état civil *Ain*
30-708-1987. (36634)



MARGUERON Marius Joannès

Né le 20 février 1895

Soldat 2ème au 153ème Régiment d'Infanterie
1er bataillon - 1ère compagnie
matricule 14514

Matricule de recrutement 1045 (BELLEY)

Mort le 22 octobre 1915

à l'Hôpital Auxiliaire n° 16 de SENS (Yonne)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Margueron
Prénoms Marius Joannès
Grade 2ème classe
Corps 153ème Regt d'Infanterie
N° Matricule 14514 en Corps. — Cl. 1915
Mort pour la France le 22 octobre 1915 à Belley
Genre de mort à l'hôpital aux. n° 16 à Sens
Né le 20 février 1895 Département de l'Ain
à Lhuis
Arr. municipal (p' Paris et Lyon) à début rue et N°.
Jugement rendu le 22 oct 1915 par le Tribunal de Belley
acte ou jugement transcrit le 22 oct 1915 à Belley
N° du registre d'état civil 22 oct 1915
101-703-1922. [26434]



MORLENS Jean-Baptiste

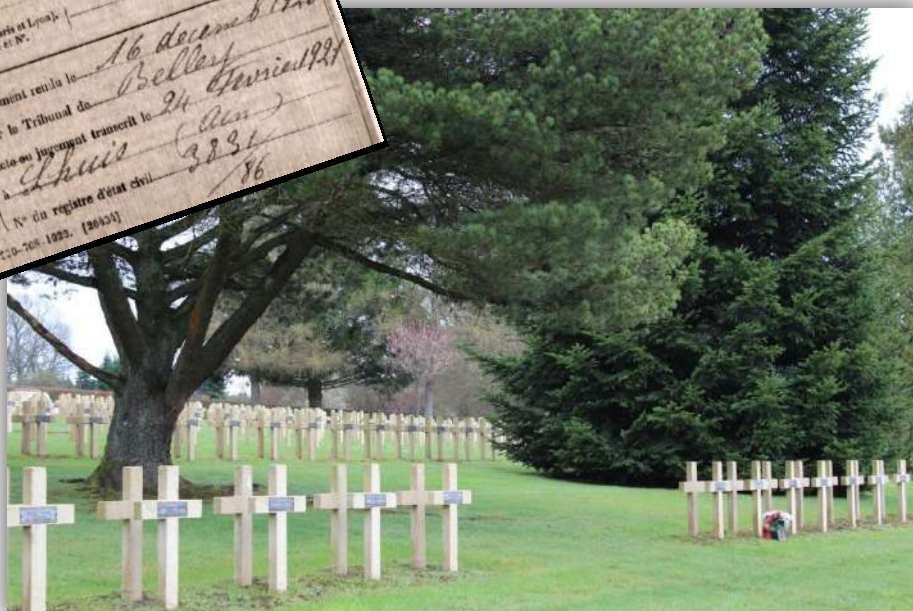
Né le 2 mai 1890

Soldat 2^{ème} classe au 133^{ème} Régiment d'Infanterie
matricule 06699

Matricule de recrutement 453 (BELLEY)

Mort le 5 septembre 1914 à la bataille du Col des Journaux à
MANDRAY (Vosges)

Inhumé au cimetière de MANDRAY
corps exhumé et transféré à la Nécropole Nationale de
SAULCY-sur-MEURTHE (Vosges)



passé au Centre de Tirailleurs n°69 le 1^{er} janvier 1928

51

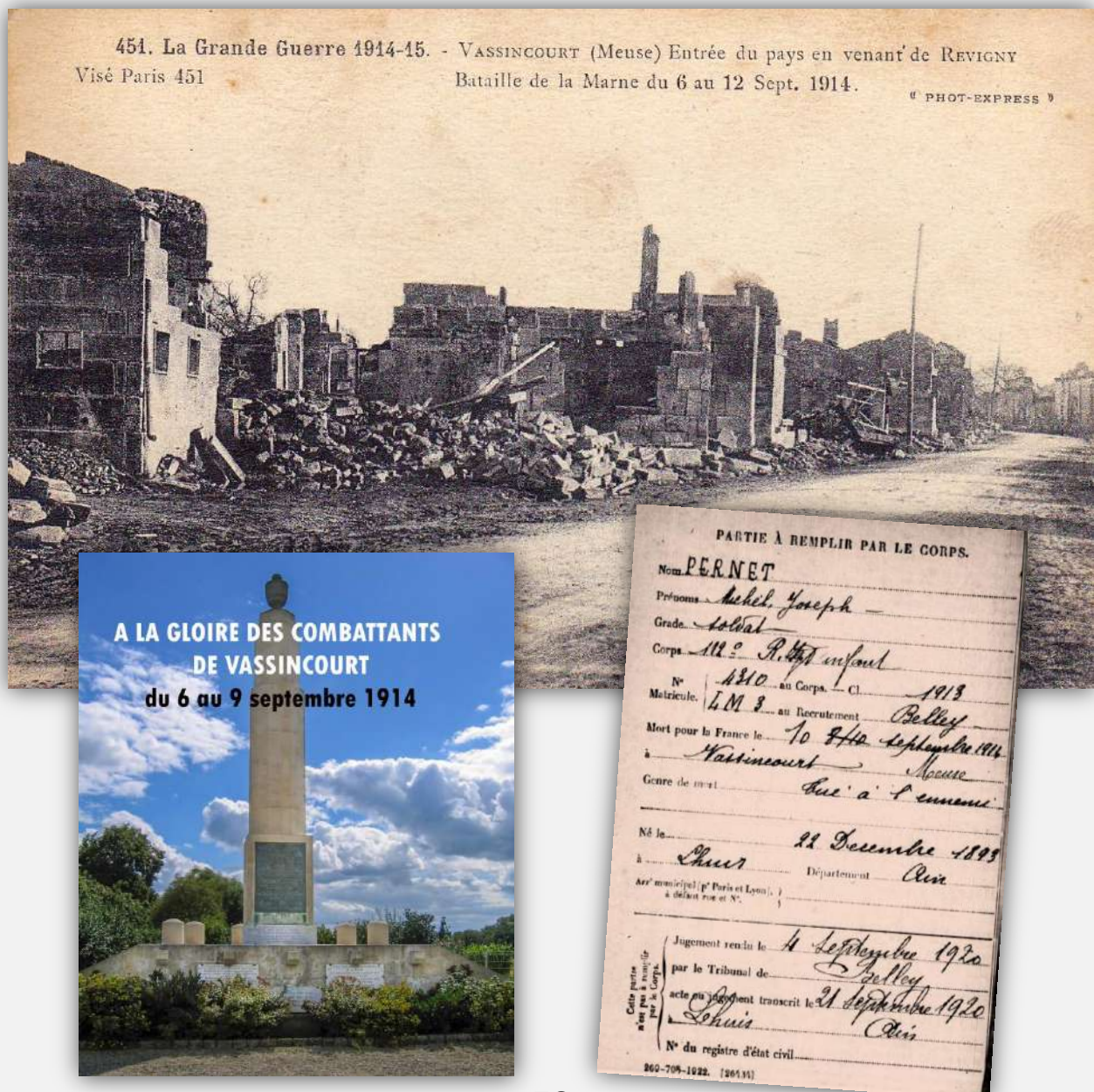
PERNET Michel-Joseph

Né le 22 décembre 1893 à Lhuis

Soldat au 112ème Régiment d'Infanterie matricule 4310
Matricule de recrutement 444 (BELLEY)

Mort le 10 septembre 1914 à VASSINCOURT (Meuse)

Inscrit au tableau spécial de la médaille militaire
(Journal Officiel n°131 des 16-18 mai 1921)



PERRIER Louis Antoine

Né le 28 septembre 1895

Soldat 2^{ème} classe au 333^{ème} Régiment d'Infanterie
Matricule de recrutement 1053 (BELLEY)



Disparu au combat le 27 mai 1918 à DHUIZEL (Aisne)

Présumé prisonnier

décédé le 21 juillet 1918 à Berlin

Livret et plaque d'identité transmis à BERLIN le 24 juillet 1918.

Citation :

« A accompli son devoir. A été plusieurs fois blessé. »

DECORE DE LA CROIX DE GUERRE

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **PERRIER**

Prénoms *Louis Antoine*

Grade *2^{ème} classe*

Corps *333^{ème} Rég^t Inf^{te}*

N^o *15216* au Corps. — Cl. *1915*

Matricule *1053* au Recrutement. *Belley*

Mort pour la France le *27 Mai 1918*

à *la Combat de Dhuizel (Aisne)*

Genre de mort *tiré à l'ennemi*

Né le *28 sept 1895*

à *Chuis* Département *Ais*

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N^o.

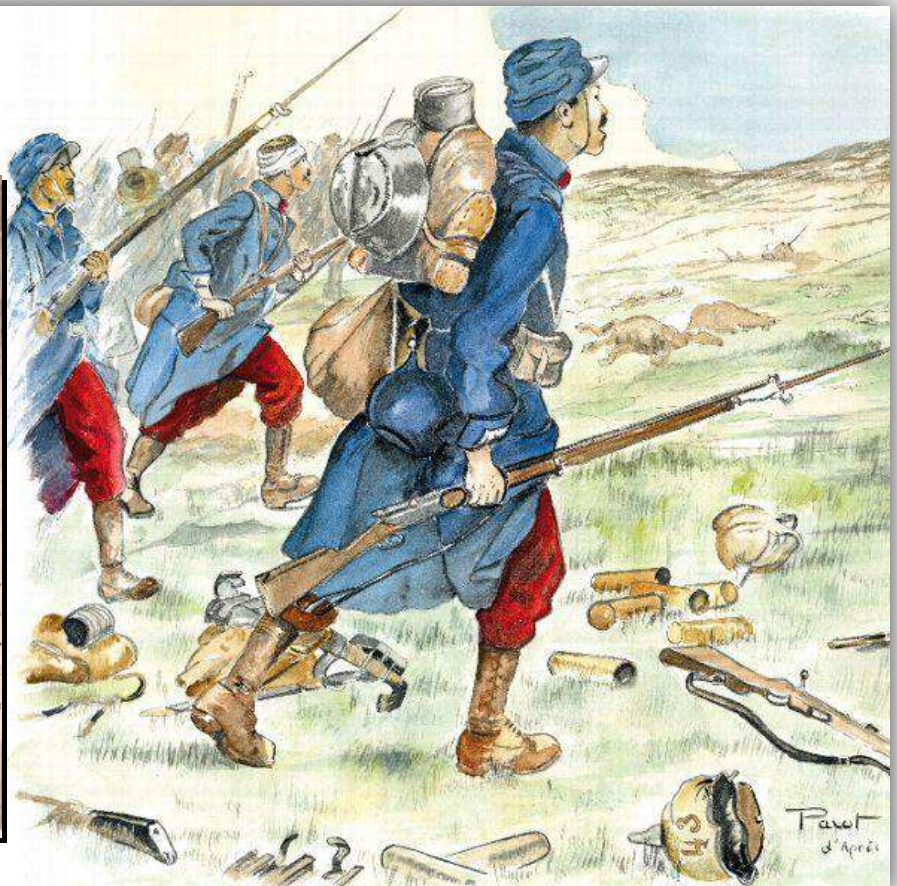
Jugement rendu le *21 Janvier 1921*
par le Tribunal de *Belley (Ais)*

Cette notice
n'est pas à remplir
par le Corps.

ou jugement transcrit le *26 mars 1921*
à *Chuis (Ais)*

N^o du registre d'état civil

200-708-1922. [204334]



RANGOD Jean

né le 16 novembre 1880

**Soldat 2ème classe au 133ème Régiment d'Infanterie
matricule 011691**

Matricule de recrutement 704 (BELLEY)

Mort le 31 août 1914 à FRAIZE (Vosges) Ambulance n°2

Inhumé au Cimetière Communal de FRAIZE - tombe 284



RAVET Clément

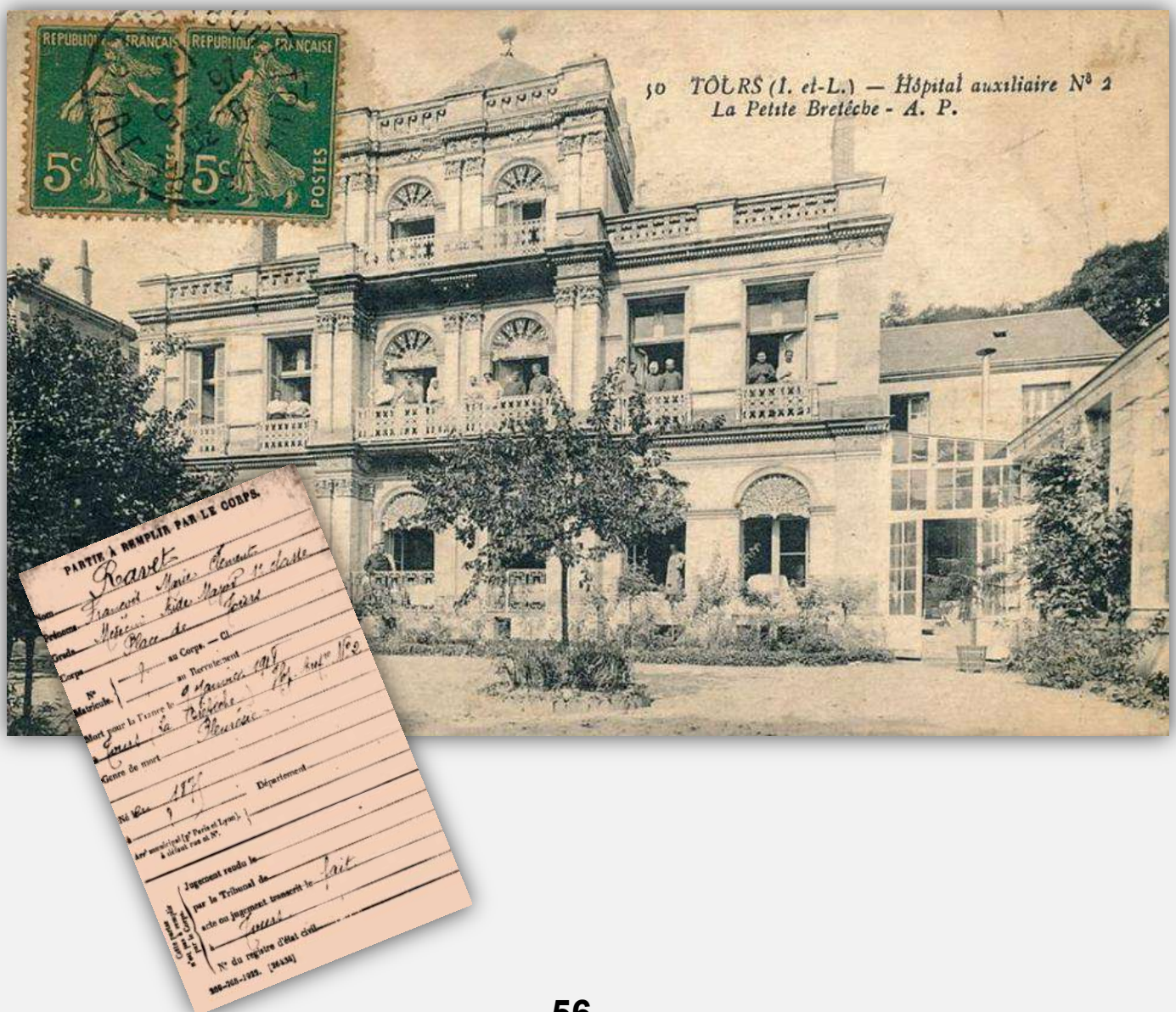
Né le 20 mai 1875

Médecin aide-major au 56^e Régiment d'Infanterie
Territoriale

service de santé Place de Tours

Matricule de recrutement 1221

Mort le 9 janvier 1918 à TOURS (Indre et Loire) des suites
d'une maladie contractée en service – Hôpital auxiliaire n° 2



RIGAUD Prosper André Henri

Né le 12 septembre 1893

**Sergent à la 3ème Compagnie du 407ème Régiment
d'Infanterie - Matricule de recrutement 446 (Belley)**

**Mort le 26 septembre 1915 au combat de la Côte 123
à HAUTE AVESNES, commune de NEUVILLE SAINT VAAST
(Pas de Calais)**

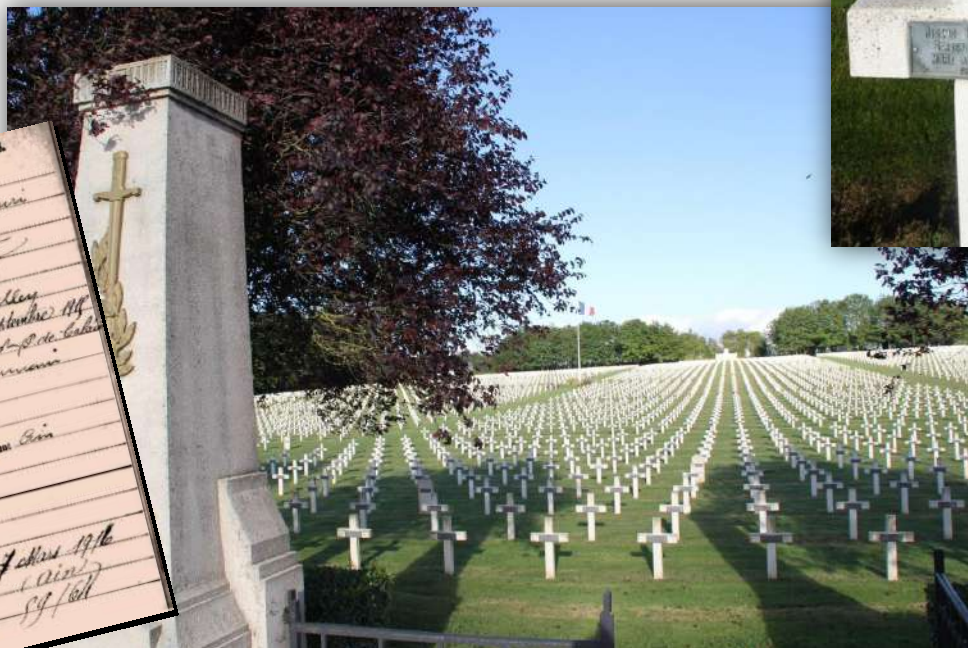
**Inhumé à la Nécropole Nationale la TARGETTE à NEUVILLE
SAINT VAAST Carré .25 rang 6. tombe 6149**

Citation :

**« A entraîné courageusement sa demi-section à l'assaut du 28
septembre 1915. Grièvement blessé à la tête, a refusé de se
laisser transporter à l'arrière et continuera à pousser ses
hommes en avant. Sous-officier modèle. »**

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom RIGAUD
Prénoms Prosper André Henri
Grade Sergent
Corps 407^e R. Infanterie à Belley
N° 446 au Corps.
Matricule 446 au Recrutement.
Mort pour la France le 26^e 9^e 1915
à Neuveville N. Vaast-Pas de Calais
Genre de mort Mort à l'ennemi
Né le 12 9^e 1893 Département Ain
à Belley
A été antérieurement (1^{er} Drapeau et Ligne)
à l'État civil et si ?
Jugement rendu le 19/10/15
acte enregistré transmis le 19/10/15
à Belley
N° de registre d'État civil 59/10/15
849-265-1028. (10133)



ROBECHE Marius Anthelme

Né le 27 septembre 1892

Sergent au 23ème Régiment d'Infanterie, 3ème compagnie
matricule 4935

Matricule de recrutement 470 (BELLEY)

Mort le 11 septembre 1914 à l'Hôpital mixte de BESANCON



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **ROBECHE**
Prénoms **Anthelme, Marius**
Grade **Sergent**
Corps **23e Rég't Inf'rie**
N° Matricule **4935** au Corps. — Cl. **1910**
Mort pour la France le **11 septembre 1914**
à **Belley**
Genre de mort **Champs de bataille de Beaumont**
Né le **27 septembre 1892** Département **Ain**
à **Belley**
Arr. municipal (p° Paris et Lyon) **Belley**
à défaut rue et n°.
Jugement rendu le **24 septembre 1990**
par le Tribunal de **D. G.**
acte ou jugement transcrit le **23 sept 1916**
N° du registre d'état civil **23 sept 1916**
300-705-1922. (20434)

TARGE Victor

Né le 13 décembre 1897 à Lyon

Soldat 2^{ème} classe au 98ème Régiment d'Infanterie, 5ème Compagnie - matricule 13356

Matricule de recrutement 536 (BELLEY)

Mort le 25 août 1917

Sur le champ de bataille à AVOCOURT (Meuse)



Partie à remplir par le corps.

TARGE

Nom *Victor* *Sauvage*
Prénoms *Jules*
Grade *Soldat*
Corps *95^e Régiment d'Infanterie*
13886 en Corps *à 1914*
N° *536* en Recrutement de *Belley*
Matricule
Mort pour la France le *25 avril 1914*
Chassaur (Savoie)
Genre de mort *Gue à l'ennemi*
Né le *19 décembre 1894* Département *Ain 2^e arr^e*
Belley
Arrondissement (si Postal Local)
à l'inst. no 02
Jugement rendu le
par le Tribunal de
à la suite du jugement transcrit le
1914
N° du registre d'état civil
800-700-1202. (M.131)

TETAZ Antoine Aimé

Né le 19 août 1889

2ème canonier au 177ème Régiment d'Artillerie de
Tranchées -28ème Batterie

Matricule de recrutement 868 (BELLEY)

Mort le 4 juin 1918 à MARGNY-sur MATZ (Oise)
ambulance 1.81

**CROIX DE GUERRE ETOILE DE VERMEIL
DECORE DE LA MEDAILLE MILITAIRE**

citation : « Servant digne de tout éloge, a toujours fait
preuve, en toutes circonstances, d'un grand courage et du
plus grand mépris du danger »

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

TETAZ

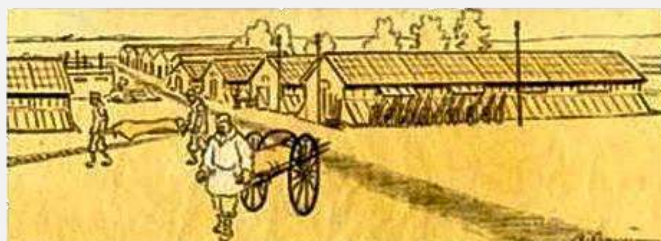
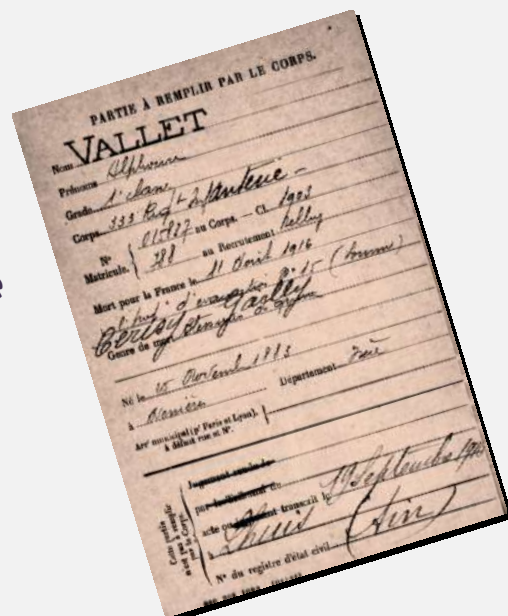
Nom *Antoine*
Prénoms *Aimé*
Grade *2ème canonier*
Corps *177ème Rég d'artillerie*
N° *2477* au Corps. Cl. *1909*
Matricule. *868* au Recrutement *Belley*
Mort pour la France le *4 juin 1918*
à *l'ambulance 1.81 à Margny/Matz*
Genre de mort *des blessures de guerre*
Né le *19 août 1889* Département *Oise*
à *Thiery*
Arv. municipal (p. Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.
Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le *6 août 1918*
à *Thiery (Oise)*
N° du registre d'état civil
260-708-1022. [26434]



VALLET Alphonse

**Né le 25 novembre 1883 (Les avenières)
Soldat au 133ème Régiment d'Infanterie
9ème Compagnie matricule 015837
Matricule de recrutement 788 (BELLEY)**

**Mort le 11 aout 1916 à CERISY-GAILLY
(Somme) - Hôpital d'évacuation n° 15
Inhumé à la Nécropole Nationale de CERISY (Somme)
Tombe 498**



Hôpital d'évacuation du front (H.O.E. 15 - Gailly-Cerisy)



Automobile chirurgicale - Préparation d'un blessé



Gueule cassée



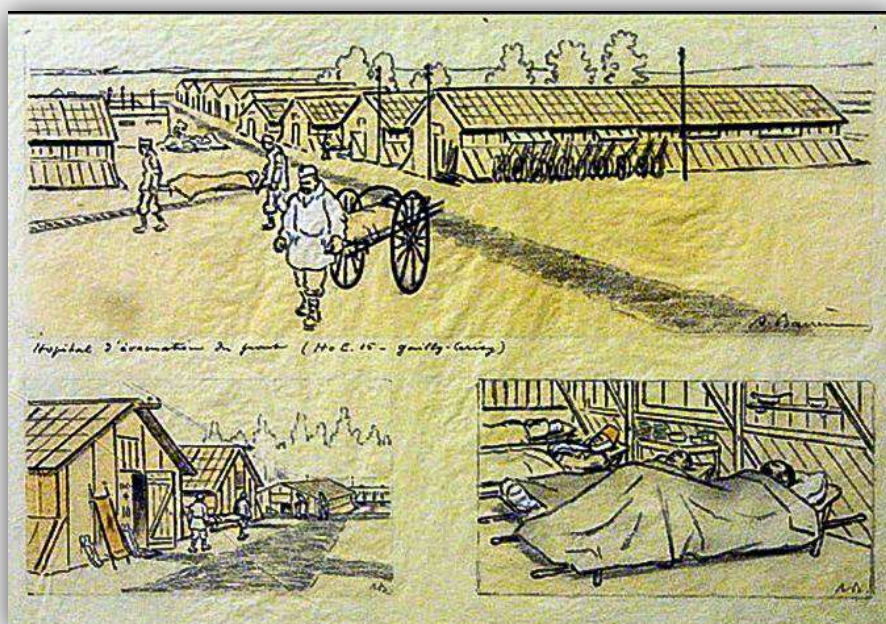
La radiographie



Pansement d'un trépané



Péniche-Hôpital sur la Somme



VUILLEROD Joseph

Né le 20 mars 1892



Soldat 2ème classe au 133ème Régiment d'Infanterie 9ème compagnie - Matricule de recrutement 409 (Belley)

Mort le 23 juillet 1916 au combat de la Somme à NEUVILLE LES BRAY

Inhumé sous le numéro 39 au cimetière des Buttes situé à 500m de la sortie Sud-Est de CURLU, sur le chemin d'un trait allant de CURLU à la ferme de HEM-MONACU (Somme)

DECORE DE LA CROIX DE GUERRE - Etoile de bronze

Citation : « s'est fait remarquer pendant la campagne par son courage, son dévouement, son devoir quotidien. Tué à son poste de combat face à l'ennemi »

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **VUILLEROD**

Prénoms *Joseph*

Grade *Soldat*

Corps *133^e Rég^t d'Infanterie*

N° *7613* au Corps. — Cl. *1916*

Matricule. *409* au Recrutement *Belley*

Mort pour la France le *23 juillet 1916*

au combat de la Somme - *Curlu*

Genre de mort *tué à l'ennemi*

Né le *20 Mars 1892*

à *Chuis* Département *Ain*

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *16 Août 1917*

par le Tribunal de *Chuis (Ain)*

acte de jugement transcrit le *16 Août 1917*

N° du registre d'état civil

230-708-1022. [20434]

Belley, le *18 août* 1916.

4^e CORPS D'ARMÉE

6^e DIVISION

133^e reg^t d'inf^é

Le Chef du Bureau Spécial de Comptabilité
du *133^e Inf^é*, à Monsieur le
Maire de *Chuis (Ain)*

(1) Noms, prénoms, adresse de la famille.
(2) Grade, nom, prénoms.
(3) Désignation du corps.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, avec tous les ménagements nécessaires en la circonstance, prévenir M^r *Vuillerod* tenant à *Chuis (Ain)* de la mort du (2) *sol^d: Vuillerod Joseph n^o 7613* du (3) *133^e Inf^é 9^e ci* tombé au champ d'honneur le *23 juillet 1916* à *Combat de la Somme*.

Je vous serais très obligé de présenter à la famille les condoléances de M. le Ministre de la Guerre, et de me faire connaître la date à laquelle votre mission aura été accomplie.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

SECRÉTAIRE
des
Armées
O. Fajon

Ils ont aussi combattu

BAUD Adolphe

BORRON Camille

BRANDER Louis

CHARMETTE Louis

GALAMAN Antoine

GUEFFIER Henri

LAURENCIN Joseph

VALENTINI Antoine



BAUD Adolphe

Né le 27 décembre 1894 à LYON

Pupille de l'Assistance Publique
Domestique à LHUIS



Soldat 2ème classe au 134ème Régiment d'Infanterie
Matricule de recrutement 498 (BELLEY)

Sérieusement blessé

le 04 aout 1916 à Fleury-devant-Douaumont

Réformé le 26 octobre 1918 pour « tuberculose du rein »

Mort pour la France le 19 juillet 1923 à l'hôpital de
l'Antiquaille à LYON

CROIX DE GUERRE ÉTOILE D'ARGENT

citation : « Agent de liaison de compagnie - Au front depuis le début de la campagne, s'est toujours distingué par son courage et son sang-froid, portant les ordres avec le plus grand calme, sur les terrains battus par l'artillerie et les balles »



Soldat au 133ème Régiment d'Infanterie
Matricule de recrutement 890 (BELLEY)

Inhumé à la nécropole de Chambry tombe 212
CROIX de GUERRE - Etoile de bronze

Citation : « soldat d'un dévouement et d'un calme remarquable. Détaché comme agent de liaison auprès du Chef de bataillon. A été blessé au cours d'une mission pendant les combats du 20/07/1918. »



BRANDER Louis

Né le 8 octobre 1894 à Lyon

Pupille de l'assistance publique
Domicilié à LHUIS ouvrier d'usine

Matricule de recrutement 505 (Belley)

Fait prisonnier le 14 mai 1915 au Bois d'Ailly
Captivité au camp d'ECHENBERY LANDAN (Allemagne)



CHARMETTE Louis François Joseph

Né le 11 mars 1865 à TREFFORT

Domicilié à LHUIS

Gendarme à pied de la 7ème Légion de Gendarmerie

Matricule de recrutement 541 (BOURG EN BRESSE)

Décédé le 11 mars 1919 à l'hôpital de BELLEY,
des suites « d'une congestion pulmonaire imputable
au service »

Mort pour la France

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

CHARMETTE

Nom CHARMETTE
Prénoms Louis François Joseph
Grade Gendarme à pied
Corps 7^e Légion de Gendarmerie
N° 11476 au Corps. - Cl. 1885
Matricule. 541 au Recrutement de Bourg
Mort pour la France le 11 Mars 1919
à l'hôpital de Belley
Genre de mort Décédé suite de congestion pulmonaire
imputable au service.
Né le 11 Mars 1865 Département de l'Ain
à Treffort
Arr. municipal (P^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.
Jugement rendu le 5. 3.
par le Tribunal de domicilié à Lhuis
acte ou jugement transcrit le (Ain)
N° du registre d'état civil.
534-708-1021. [20134.]



GALAMAN Antoine

Né le 2 février 1890 à LYON

Pupille de l'Assistance Publique

Domicilié à LHUIS

cultivateur

**Marsouin au 67me Bataillon du 1er Régiment Mixte
d'Infanterie Coloniale du Maroc**

Matricule de recrutement 438 (BELLEY)

Disparu le 28 août 1914 à BERTONCOURT (Meuse)

Médaille commémorative du Maroc avec Agrafe Maroc

Mort pour la France

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **GALAMAN**

Prénoms *Antoine*

Grade *2^e classe*

Corps *6^e Bataillon Colonial du Maroc*

N^o Matricule. *438* au Recrutement de *Belley*

Mort pour la France le *28 août 1914*

à *Bertoncourt (Meuse)*

Genre de mort. *disparu*

Né le *2 février 1890*

à *Lyon* *4^e* Département *Rhône*

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon) *à défaut rue et N^o*

Jugement rendu le *7 juillet 1921*

par le Tribunal de *Belley*

note ou jugement transcrit le *19 juillet 1921*

à *Lhuis*

N^o du registre d'état civil

101-708-1922. [26434]



GUEFFIER Henri

**Né le 18 août 1888 à LHUIS
Cultivateur**

**Soldat au 23ème Régiment d'Infanterie
Matricule de recrutement 770 (BELLEY)**

**Blessé le 23 décembre 1915
Réformé le 19 février 1920 pour paralysie**

CROIX de GUERRE - Etoile de bronze

Citation : « Soldat courageux et dévoué, a été blessé jambe droite en assurant très régulièrement un service pénible malgré un violent bombardement »



LAURENCIN Joseph Eugène

Né le 1er août 1895 à Lhuis

Soldat 4ème Régiment d'infanterie

Matricule de recrutement 1042 (Belley)

Fait prisonnier le 25 février 1916 à Verdun

Captivité au camp de Mannheim en Allemagne

Rapatrié le 16 septembre 1919

Décédé en 1950



VALENTINI Antoine

Né le 5 octobre 1874 à LYON

Cultivateur à LHUIS

A accompli une période d'exercices au 5ème Bataillon de Chasseurs à Pieds à Langres

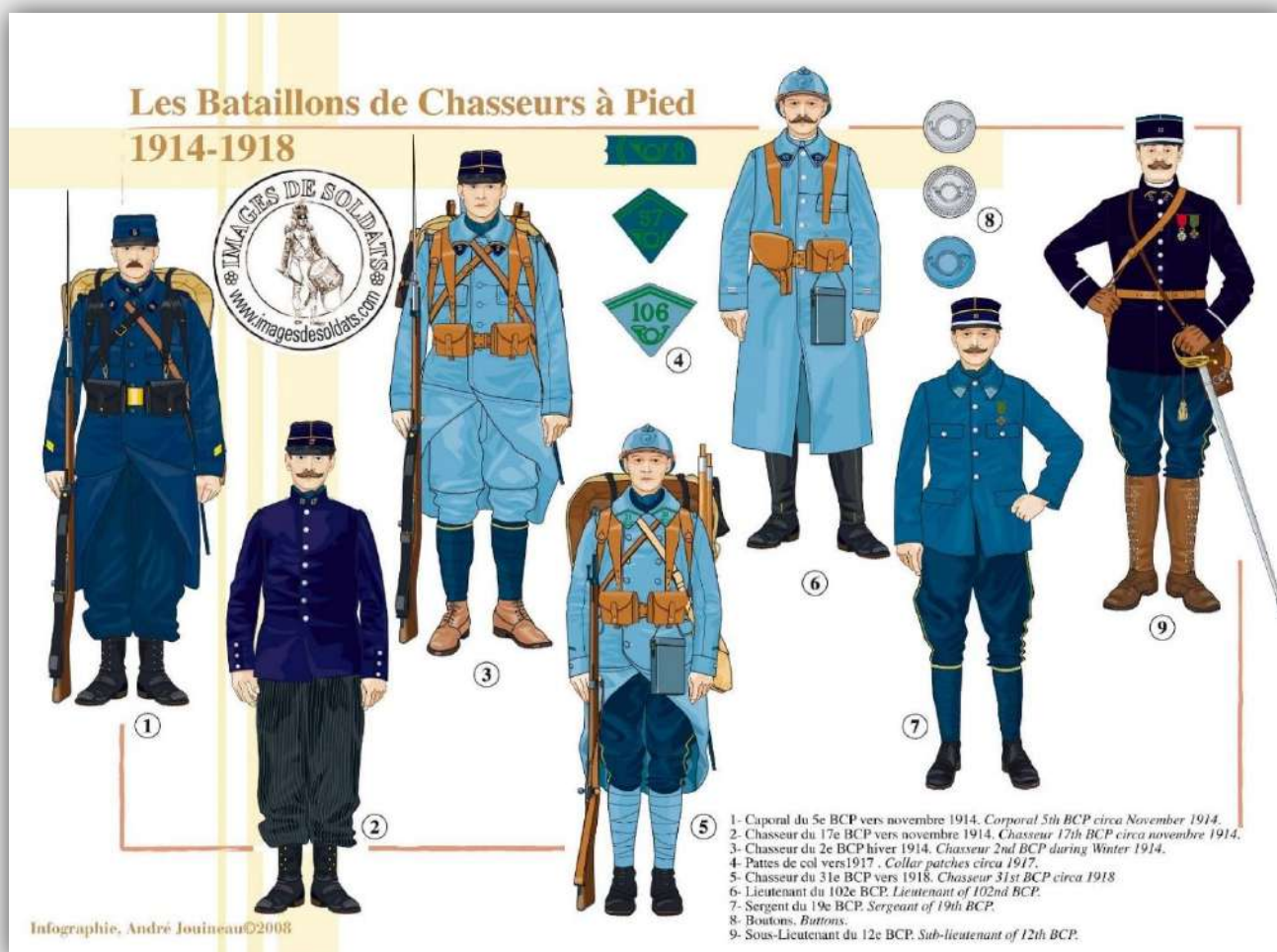
Soldat le 11 octobre 1914 au 54ème Régiment d'Infanterie Territoriale puis le 1er décembre 1915 au 56ème R.I.

Affecté au 48ème Régiment du Génie le 20 mars 1918

Matricule de recrutement 737 (BELLEY)

Envoyé en congé illimité de démobilisation, le 5 janvier 1919

Décédé le 27 novembre 1957 à LHUIS



14 - 18

TEMOIGNAGES

Lettres de Guerre 1914 de Gabriel DEMENTHON

Courrier de Prosper André Henry RIGAUD

Extrait des mémoires de guerre d'Emile RODET



Lettres de guerre 1914

de Gabriel DEMENTHON

Biographie



Gabriel DEMENTHON est né le 12 août 1890 à Lancié dans le Rhône.

Il était domicilié à Saint-Genis-Laval, commune des environs de Lyon, située aussi dans le Rhône.

Il exerçait la profession d'employé de commerce.

Il a été mobilisé avec les jeunes classes de la réserve (1909 et 1910) le 3 août 1914 au fort Lamothe à Lyon où se trouvent les classes d'active (1911, 1912 et 1913)

Gabriel DEMENTHON est sergent à la 12^e compagnie.

Le 13 septembre 1914 à la Petite-Fosse (Vosges), il est tué au combat mais son corps ne sera découvert qu'en 1921.

Son nom figure sur le monument aux morts du lycée Ampère de Lyon et sur le monument aux morts de Lhuis. Ci-contre, Gabriel DEMENTHON avec le grade de sergent.

Le début de la campagne des Vosges

LETTRES DU 9 AOUT 1914, ECRITE A DOCELLES (VOSGES)

Chers parents,

Nous avons débarqué avant-hier à Épinal que nous avons quitté le matin pour nous rendre par étapes jusqu'en Alsace. Aujourd'hui, nous sommes à Docelles, petit village au fond d'une vallée, entouré de forêts de sapins de tous côtés. Les habitants nous donnent tout ce que nous voulons mais sont tous en pleurs car c'est la misère et en plus, ils ont peur que les prussiens reviennent chez eux comme en 70. Ils nous disent : " tuez les tous et n'en laissez pas un, ces sales prussiens ! ". Les régiments se succèdent, les uns aux autres et l'on ne voit que ça par ici. Hier, étant en marche, nous avons vu 2 avions venant d'Allemagne qui, paraît-il, auraient jeté des bombes sur Épinal mais ils étaient si haut que c'était inutile de tirer.

A Épinal, pendant toute la nuit, de nombreux projecteurs fusillaient le ciel pour voir s'il ne vient pas de dirigeables ou avions. Dans cette ville, les femmes, enfants et vieillards ont été expédiés dans le centre de la France pour laisser leurs logements à la troupe.

Il y a un grand enthousiasme dans la troupe et plus on s'approche de la frontière, plus on est content ; nous en sommes à environ 25 à 30 kilomètres, je pense que ce soir, nous y serons.

Deux cavaliers français ont pris hier, une patrouille de 9 allemands, ils en ont tué 5 et en ont fait prisonniers 2 que les gendarmes emmenaient. Nous commençons à nous tenir sur le qui-vive, c'est tellement boisé ici qu'on peut être attaqué d'un moment à l'autre et il ne faut pas se laisser surprendre. Nous sommes à 10 kilomètres de Bruyères, je termine ma lettre car on crie : " sac au dos ", nous partons mais je ne sais où.

Adieu.

Savez-vous où est Henri ?

On dit qu'il y a maintenant un corps d'armée français en Alsace, mais est-ce vrai ?

LETTRE DU 12 AOUT 1914.

Chers parents,

Après une marche de nuit très pénible, nous arrivons dans un petit village au pied de plusieurs montagnes couvertes de sapins. Quel joli paysage et quel plaisir se seraient d'y passer ses vacances, mais, dans les conditions où nous mangeons et couchons, que c'est dur ! J'ai attrapé une ampoule au tétou qui me fait bien souffrir, je marche sans sac mais ai fait néanmoins 40 kilomètres la nuit passée. Il n'y a pas de voitures pour les hommes, s'ils ne peuvent absolument pas suivre, on les fait évacuer dans les hôpitaux.

Nous passerons la frontière certainement aujourd'hui, nous en sommes à une dizaine de kilomètres et l'on entend le canon.

Nous avons vu plusieurs avions allemands qui surveillaient nos mouvements de troupes aussi, on nous fait tirer dessus mais sans les atteindre, les canons ont aussi tiré dessus mais sans résultat. Le service de ravitaillement est très bien fait actuellement, il faut espérer que ça sera toujours comme cela. Nous avons passé avant-hier à Bruyères où était le fils LEGRAND, quel nom ! C'est la 3ème fois que je vous écris mais je ne sais pas si vous avez reçu mes lettres. Je serai bien content d'avoir de vos nouvelles, ainsi, veuillez avoir la bonté de m'écrire à l'adresse suivante : DEMENTHON, sergent, 99ème d'infanterie, 12ème compagnie à Vienne (Isère). Inutile de timbrer votre lettre. Je vous embrasse de tout cœur et pense souvent à vous.

LETTRE DU 18 AOUT 1914,

Chers parents,

Nous sommes en Alsace depuis 3 jours et profite de quelques minutes de répit pour donner de mes nouvelles.

Je me porte bien pour le moment et ai eu de la chance de ne pas être blessé ; nous avons combattu toute une soirée contre les prussiens qui nous ont tué et blessé plusieurs hommes mais eux ont eu des tas de tués et se sont enfuis ; ils battent en retraite devant nous.

Depuis 3 jours, nous avons la pluie sans discontinuer et un soir, nous avons passé la nuit dans un bois, il pleuvait à verse et toute la nuit, les patrouilles et sentinelles tiraillaient. Pour le premier combat, tout le monde avait le moral plus ou moins atteint. Quand on se réveillait par le bruit des balles qui sifflaient de tous côtés, on entendait que gémissements et pleurs.

Que la guerre est terrible et quel dur métier ; ma seule consolation est lorsque je pense à vous et vous pouvez être persuadés que cette pensée ne me quitte pas. Que Paul reste donc bien tranquille à la maison, s'il savait la vie que nous menons je (pense) qu'au bout d'une $\frac{1}{2}$ journée, il en aurait assez. Quel triste spectacle que de rencontrer à travers bois, des corps de soldats français ou allemands abandonnés.

Nous devons avoir un grand combat dans quelques jours, je serai bien content d'avoir de vos nouvelles et vis avec le seul espoir de vous revoir. Je vous embrasse tous bien fort.

LETTRE DU SAMEDI 22 AOUT 1914

Mes chers parents,

Il y a déjà plusieurs jours que je ne vous ai pas donné de mes nouvelles mais depuis quatre jours et quatre nuits, les allemands ne nous laissent pas une minute de répit.

Nous sommes poursuivis par une division allemande et nous n'avons qu'un bataillon et un peu d'artillerie pour lui résister ; aussi, vous devez comprendre avec quelle peine nous résistons en attendant du renfort. Lundi soir, comme nous marchions tranquillement en colonne par 4, il n'y avait que notre compagnie, nous sommes soudain criblés de projectiles par une mitrailleuse allemande située dans un bois sur une colline. Le capitaine donne l'ordre de l'attaquer, étant de la 1^{ère} section, je pars en tête avec le sous-lieutenant et une soixantaine d'hommes ; arrivés à environ 300 mètres, notre patrouille s'arrête, nous nous déployons en tirailleurs et nous exécutons un feu ; immédiatement les allemands nous répondent par un feu si intensif que trois hommes tombent ; comme il était impossible de bien voir et de tirer sur eux, nous battons en retraite à travers les balles qui tombaient comme de la grêle. Quelles terribles minutes j'ai passé, nous étions tous enfouis dans la terre, attendant d'une minute à l'autre celle qui nous atteindrait et depuis 4 jours, nous sommes toujours dans ces transes. La seule chose qui vous remonte dans ces moments est la religion et si par hasard j'avais été atteint, je serai mort en disant mon acte de contrition, combien en ai-je dit, je ne le sais au juste mais en tout cas souvent, souvent car d'une minute à l'autre, la mort nous guette.

Voilà 4 nuits que nous couchons sous les sapins et nous ne faisons qu'un repas par jour, je crois que si je reviens, je serai maigre comme un clou. On éprouve une grande émotion en entendant siffler les balles et les obus, mais heureusement, ils n'ont pas une bonne artillerie. Ils nous ont tiré toute une matinée dessus sans

nous faire aucun mal et pendant ce temps, nous sommes restés le ventre contre terre.

Nous avons pour mission de résister. Nous avons pour le moment 20 tués ou blessés à la compagnie. Je n'ai pas le temps de vous écrire plus longtemps. Ma lettre est un vrai brouillon mais ma chaise est la terre et mon bureau, mon genou, on est si mal qu'on envie le sort des blessés.

Les allemands tirent mal mais nous accablent de projectiles. Hier soir, ils ont mis le feu à un village et nous leur tirions dessus pendant qu'ils fuyaient sur une montagne jusqu'à ce qu'une autre troupe, qui les cerne, ait fini tout mouvement. Nous sommes protégés maintenant par deux régiments d'artillerie. Quel soulagement.

Si j'ai le bonheur de vous revoir après la guerre, j'aurai de quoi vous raconter. Je vous embrasse tous bien.

Ecrivez moi s'il vous plaît.

C'est mon seul plaisir. Adieu.

La réalité de la Guerre

LETTRE DU 31 AOUT 1914

Mes chers parents,

J'ai encore le plaisir d'être sain et sauf malgré les sérieux engagements auxquels nous prenons part depuis 15 jours. Tous les jours, nous nous battons et sommes toujours en première ligne, aussi, nous sommes exténués. Je reste le seul sergent de la compagnie, tous les autres sont tués ou blessés. Pauvre compagnie, nous restons 50 sur 250 au départ de Lyon. Je pense tous les jours à vous et attends avec impatience de vos nouvelles car je n'en ai encore pas reçu depuis mon départ. Notre régiment a été bien éprouvé, nous restons 600 sur 3000. Colonel et commandants sont tués.

Je vous embrasse tous et pense continuellement à vous.

LETTRE DU 4 SEPTEMBRE 1914

Mes chers parents,

Je reçois aujourd'hui votre lettre datée du 29, c'est la 1ère que je reçois, aussi, vous devez vous figurer avec quel plaisir je l'ai lu et relue.

Quel grand plaisir de recevoir des lettres de sa famille et quel bon remède pour le moral.

Notre régiment est complètement démoralisé car depuis le début des hostilités, nous avons été obligés de battre en retraite en laissant de nombreux morts et blessés.

La guerre dans les Vosges est terrible car dans ces forêts, on ne se voit qu'à de courtes distances et on se tirent presque à bout portant. Nous prenons presque toujours l'offensive mais les allemands nous attendent derrière des tranchées d'où ils sont invisibles. Un pauvre soldat disait, en mourant et en pleurant, c'est terrible de mourir sans seulement avoir vu un allemand.

Je suis le seul survivant de la compagnie, tous les autres sergents sont tués ou blessés ; je viens d'être nommé sergent-major, toujours avec mon capitaine. Son neveu a été blessé à la tête par un éclat d'obus. Je ne lâche plus mon capitaine (1), au jour où il sera blessé, je ne sais plus ce que je deviendrai.

Quelle triste guerre. Je ne comprends pas comment je suis encore debout, tous les jours nous nous battons et pendant 3 jours, nous nous sommes battus depuis 4 heures du matin jusqu'à la nuit, seulement quelques heures de repos dans un pré ou bois pendant la nuit.

Quelle triste chose que d'entendre râler toute la nuit les blessés laissés aux mains des allemands et qu'on ne peut aller chercher. Hier, j'étais en éclaireur avec 8 hommes, tout à coup, un homme tire, il rencontre une patrouille allemande. J'en vois 2 que je fais dégringoler mais un de mes hommes tombe, tué raide à côté de moi. La compagnie vient nous renforcer mais vue le nombre des allemands, nous sommes obligés de nous replier en leur laissant nos blessés. Une autre fois, en plein brouillard, on me donne une fausse indication sur l'emplacement de ma compagnie et je m'avance tranquillement dans les lignes ennemies, croyant que c'étaient les nôtres. Tout à coup, je vois une silhouette, je lève la tête et j'aperçois un allemand entouré de plusieurs autres qui me mettaient en joue et me criblaient de balles. Je ne dû mon salut qu'à l'intensité du brouillard. J'ai encore dans la tête, la vision d'un allemand me mettant en joue. Je n'ai plus d'amis, ils sont tous tués ou blessés. Hier, notre lieutenant (2) a reçu une balle en plein cœur, tout le monde pleuraient lorsqu'on l'a enterré. Un séminariste a récité le " de profundis " et dit un " Notre Père ", moi je répondais.

Henri est un veinard, s'il est avec le général, il ne verra pas comme moi les prussiens à 20 mètres car les généraux et leurs secrétaires restent toujours en arrière.

Je vous embrasse tous bien fort.

Ecrivez-moi, c'est mon seul plaisir et c'est la 1ère lettre que je reçois.

(1) Le capitaine Claude FURTIN, mort le 28 septembre 1914 à Harbonnières dans la Somme.

(2) Le lieutenant André DUPASQUIER, né le 5 décembre 1892 à Lyon.

LETTRE DU 4 SEPTEMBRE 1914

Le 4 Septembre 1914

Mon cher Parents,

Je reçois aujourd'hui votre lettre datée du 29, c'est la première que je reçois, aussi vous dirai-je quelques figures avec quel plaisir j'en ai été et relue.

Quel grand plaisir de recevoir vos lettres de la famille et quel bon remède pour le moral.

Notre régiment est complètement démoralisé car depuis le début des hostilités nous avons été obligés de battre en retraite en laissant de nombreux morts et blessés.

Ecrivez-moi c'est mon seul plaisir et c'est la seule lettre que je reçois.

Je suis tout à fait bien, tout va bien, j'ai encore rencontré une patrouille, j'en vois 2 que j'ai dérangées mais un de mes hommes tombe tué à côté de moi. La 1^{re} division nous renforce mais vu le nombre des allemands nous sommes obligés de nous replier en leur laissant nos blessés.

Une autre fois, quelques braves ont me donner une fausse indication sur l'emplacement de ma Cie et je m'avance tranquillement dans les lignes ennemies croyant que c'était les nôtres. Tout à coup je vois une silhouette, je lève la tête et j'aperçois un allemand armé de fusil mitrailleur qui me mettaient en joue et me criblaient de balles, je me dus tout

La guerre dans les Vosges est terrible, car dans ces forêts on ne se voit qu'à de courtes distances et on se tire presque à bout portant.

Nous faisons presque toujours l'offensive mais les allemands nous attendent derrière des haies d'où ils sont invisibles.

Un pauvre soldat était en pleurant et en pleurant, c'est terrible de mourir sans avoir vu un allemand.

Je suis le seul survivant de la Cie, tous les autres sergents ont été tués ou blessés, je viens d'être nommé sergent-major toujours avec mon capitaine. Son moyen de ne lâcher plus son capitaine du jour où il est blessé, je ne puis pas le dire.

Je suis blessé à la tête par un éclat d'obus.

Quelle triste guerre! Je ne comprends pas comment je suis encore debout, tous les jours nous nous battons et pendant 3 jours nous nous sommes battus depuis 4 heures du matin jusqu'à la nuit, seulement 9 heures de repos dans un pieux bois pendant la nuit.

Quelle triste chose que d'entendre râler toute la nuit les blessés laissés aux mains des allemands et qu'on ne peut aller chercher.

Hier j'étais en éclaircie avec

le 6 septembre 1914 -

Chers Parents,

LETTRE DU 6 SEPTEMBRE 1914

Je vous écris aussi souvent que je peux
pour vous donner de mes nouvelles.

Depuis 2 jours nous avons un peu de repos
car on nous a ramené ~~en~~ en arrière
pour nous reformer. Tout notre régiment avait
été éprouvé - Je me porte toujours bien et
ne me fait pas de bile malgré mes nouvelles
fonctions de sergent-major. Le Capitaine

m'a demandé si je resterais dans l'armée
avec les gélons de 1^{er} lieutenant; il remplit les fonctions
de Commandant et sera nommé incessamment -
S'il venait à être blessé je ne sais pas ce que je
deviendrais, je me me sens une sécurité que
lorsque je suis avec lui -

Il fait ^{est} un temps splendide, heureusement car
nous couchons presque toutes les nuits dehors et
les nuits commencent à devenir fraîches -

Nous nous battons toujours dans les forêts
des Vosges - Je pense très souvent à vous et
attends avec vos nouvelles - Je n'ai reçu qu'une
lettre de vous - Je vous embrasse ~~tout~~ ^{très} affectueusement.



Service Militaire

7^e

Monsieur Jules Deventhon
Percepteur

à St Germain - Laval

près Lyon

Rhône

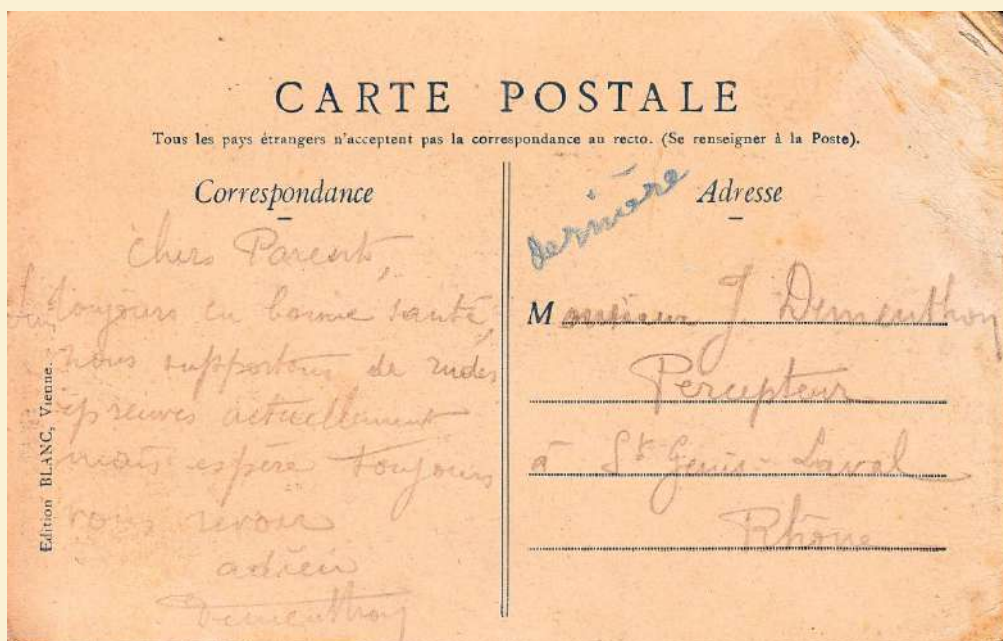
SUIT LA DERNIERE CARTE, NON DATEE

Chers Parents,

Suis toujours en bonne santé, nous supportons de rudes épreuves actuellement mais espère toujours vous revoir.

adieu

IL MEURT LE 13 SEPTEMBRE 1914 AU COMBAT DE BAN DE SAPT, PETITE FOSSE



Gabriel DEMENTHON avec le grade de caporal (passé à la craie pour être visible en noir et blanc) et l'insigne du prix de tir (bons résultats au tir)

Après la mort

Demande de renseignements du général MEUNIER, gouverneur militaire de Lyon et commandant la 14ème région au chef de bataillon ROUSSELON, commandant le dépôt du 99ème R.I. à Vienne (Isère), au sujet du sergent-major Gabriel DEMENTHON, de la 7ème compagnie, en date du 11 octobre 1914.

J'ai l'honneur de vous rendre compte en réponse à la demande ci-contre, que le sergent-major DEMENTHON figure comme tué sur la situation administrative de la 7ème compagnie, portant la date du 14 septembre. Ce renseignement n'est pas officiel et il y a lieu de ne l'accueillir que sous réserve, en attendant la confirmation officielle, non encore parvenue à ce jour. Le dépôt ne possède aucune autre indication relativement à ce sous-officier.

Demande de renseignement de la mairie de Saint-Genis-Laval (Rhône).

DEMENTHON Gabriel Charles, sergent-major, 99ème régiment d'infanterie, 7ème compagnie, matricule 07751, né le 12 août 1890 à Lancié (Rhône) est signalé comme décédé le 13 septembre au combat de Ban-de-Sapt, Petite-Fosse.

Vienne le 20 octobre 1914.

*14^{ème} Région
Gouvernement Militaire de
Lyon*

Lyon, le 19 Octobre 1914

*Le Général Meunier
Gouverneur Militaire de Lyon, Commandant
la 14^{ème} Région
à Monsieur le Commandant du Dépôt
du 99^{ème} Régiment d'Infanterie
Vienne*

*État Major
Demande de
Renseignements*

36

À Vienne le 20 octobre 1914

Le Chef de Bataillon Rousselon, Commandant du 99^{ème} Régiment d'Infanterie

*14^{ème} Région
Gouvernement Militaire de Lyon*

Demande

*Attention du Général Gouverneur
Militaire de Lyon Commandant la 14^{ème}
Région, à la demande ci-contre, que le
sergent-major Gabriel Dementhon
7^{ème} Compagnie
du 99^{ème} Régiment d'Infanterie
figure sur la situation administrative
des sous-officiers de la 7^{ème} Compagnie
portant la date du 14 septembre.*

Réponse

*J'ai l'honneur de vous rendre compte,
en réponse à la demande ci-contre, que le
sergent-major Dementhon figure
comme tué sur la situation administrative
de la 7^{ème} Compagnie portant la date du 14 septembre.
Ce renseignement n'est pas officiel, et il
y a lieu de ne l'accueillir que sous réserve,
en attendant la confirmation officielle, non
encore parvenue à ce jour.
Le dépôt ne possède aucune autre indica-
tion relativement à ce sous-officier.*

*P.O. Signeur d'Etat Major
de la Subdivision*

*19/10/14
Rousselon*

Le 27 Nov^{bre} 1914

Lettre du 27 novembre 1914.

Cher Monsieur,

J'ai reçu hier soir
vos deux lettres, et je m'empresse de
vous faire réponse.

Ainsi que je l'avais
écrit au Maire de St Genis, votre fils
a bien été tué au combat de
Petite-Fosse. Il reçut d'abord une
balle au pied, et à ce moment là, comme
je lui demandais si la blessure était
grave, il me répondit : " Non, je pourrai
descendre au village. " Il fit 20 mètres
environ et simultanément il reçut une
balle en plein front et une autre dans
la poitrine, région du cœur. Il poussa
un petit cri et tomba la face contre terre.
À ce moment, les infirmiers arrivèrent, et

ce fut le nommé Parpette infirmier
de la 7^e Co^m qui le porta au village
et le déposa à la mairie. Ce fut lui
qui lui prit la musette contenant les
pièces de la Co^m, mais il ne lui prit
rien autre chose, ce qui d'ailleurs il a
regretté, mais l'ordre avait été donné de
battre en retraite, et le temps pressait.

Cet infirmier Parpette,
(qui est actuellement infirmier à la 11^e Co^m)
m'a certifié que votre pauvre fils était
mort au moment où ils l'ont descendu; et
il a ajouté que le médecin auxiliaire
Faure (blessé quelques temps après) avait
constaté sa mort.

Comme je vous l'ai déjà
dit son corps a été déposé à la Mairie,
une heure environ avant l'occupation du
village par les allemands, et ce doit être
ces derniers qui ont fait l'ensevelissement.

Veuillez agréer, Cher Monsieur
l'expression de mes sentiments les plus
dévoués auxquels je joint mes plus
sincères condoléances.

A. Cugas

Cher Monsieur,

J'ai reçu hier soir vos deux lettres et je m'empresse de vous faire réponse. Ainsi que je l'avais écrit au Maire de Saint-Genis, votre fils a bien été tué au combat de Petite-Fosse. Il reçut d'abord, une balle au pied et à ce moment là, comme je lui demandais si la blessure était grave, il me répondit : " Non, je pourrai descendre au village. " Il fit 20 mètres environ et simultanément, il reçut une balle en plein front et une autre dans la poitrine, région du cœur. Il poussa un petit cri et tomba la face contre terre. A ce moment, les infirmiers arrivèrent et ce fut le nommé PARPETTE, infirmier de la 7^{ème} compagnie, qui le porta au village et le déposa à la mairie. Ce fut lui qui lui prit la musette contenant les pièces de la compagnie mais il ne lui prit rien autre chose, ce qui d'ailleurs, il a regretté mais l'ordre avait été donné de battre en retraite et le temps pressait.

Cet infirmier PARPETTE (qui est actuellement infirmier à la 11^{ème} compagnie) m'a certifié que votre pauvre fils était mort au moment où ils l'ont descendu ; et il a ajouté que le médecin auxiliaire FAURE (blessé quelques temps après) avait constaté sa mort. Comme je vous l'ai déjà dit, son corps a été déposé à la mairie, une heure environ avant l'occupation du village par les allemands et ce doit être ces derniers qui on fait l'ensevelissement.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués auxquels je joint mes plus sincères condoléances. A. Cugas (? ?)

Citation à l'ordre de la brigade du 27 juin 1916, n°23.

Le colonel GRARDEL commandant la 55ème brigade, cité à l'ordre de la brigade, le sergent-major DEMENTHON Gabriel, du 99ème régiment d'infanterie. " Chef de section très courageux. Blessé à Petite-Fosse, a continué à commander, refusant de se laisser enlever, jusqu'à ce qu'une balle l'atteignit mortellement. "

Croix de Guerre avec palme et étoile d'argent. Médaille Militaire à Titre Posthume le 19 janvier 1921.



Lettre de la mairie de la Petite-Fosse (Vosges) le 15 juillet 1921.

Monsieur PFISCHTER, instituteur à la Petite-Fosse à Monsieur DEMENTHON à Lyon.

En réponse à votre ... du 7 courant, j'ai l'avantage de vous informer que j'ai consulté tous ceux qui avaient procédé à l'inhumation des soldats du 99ème enterrés au cimetière communal.

L'un Valentin Aimé, croit se rappeler que votre fils aurait été enterré à proximité du monument élevé par les allemands, mais vaguement. En tout cas, ils auraient été inhumés par tas, de 4 ou 5.

Le service d'état civil militaire n'a pas encore procédé à l'exhumation des militaires sus enterrés sur le territoire communal. En tout cas, je vous mettrai au courant de ce qui pourrait se produire et au besoin, vous préviendrai à l'avance de la date d'exhumation. De cette façon, vous pourriez assister à cette opération et n'avoir dans la suite aucun regret en cas d'insuccès.

Encore une fois, comptez sur mon entier dévouement à vous aider dans cette tâche et recevez l'expression de mes meilleurs souvenirs.

PFISCHTER

99ème régiment d'infanterie.

Lettre du chef du service des renseignements aux familles à Monsieur le Maire de Saint-Genis-Laval (Rhône).

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un avis de transfert de corps concernant le sergent-major DEMENTHON Gabriel Charles, avec prière de le remettre à la famille : Monsieur DEMENTHON, résidant à Saint-Genis-Laval (Rhône).

Lyon le 20 septembre 1921.

Par ordre du Ministère de la Guerre, le Chef du Bureau spécial de comptabilité du 99ème régiment d'infanterie fait connaître à la famille du sergent-major DEMENTHON Gabriel Charles, décédé le 13 septembre 1914 à Ban-de-Sapt par l'intermédiaire du Maire, que le corps de ce militaire, précédemment inhumé au cimetière communal à la Petite-Fosse, a été transféré au cimetière militaire de la Petite-Fosse le 30 août 1921, arrondissement de Saint-Dié (Vosges), numéro de la tombe 6, secteur Saint-Dié.

Ministère
DE LA GUERRE

République Française

Modèle B
Format: 32 x 21

MÉDAILLE MILITAIRE

(1) 99^e Régiment d'Infanterie

Par Arrêté Ministériel du 27 octobre 1920
rendu en application des Décrets du 13 août 1914 et premier octobre
1918, publié au Journal Officiel du 19 janvier 1921

la Médaille Militaire a été attribuée
à la mémoire du ⁽²⁾Sergent-Major M^e 7757

Dementhon Gabriel Charles

MORT POUR LA FRANCE

(3) *Sergent Major remarquable par son allant et son courage
a été tué à la tête de sa section en entraînant à l'assaut, le 13 7^{bre}
1914, au Ban de Sapt*

Croix de guerre avec étoile d'argent

A Lyon, le février 1921.

Le Colonel Chef de Bat^{on} commandant le Rég^t

Houssault



nt.
prénoms inscrits en grosse
texte de la citation qui, au
compagne la décoration.

NOTA. — Cet extrait sera remplacé par un
brevet qui, aux termes du décret du 16 mars
1852, doit être ultérieurement délivré par les
soins de la grande chancellerie de la Légion
d'honneur.

470 — Bergerac. — Imprimerie Générale

Merci à Danielle Dementhon et sa famille, dépositaires des lettres

Retrouver ce témoignage sur

<http://neuf-neuf.pagesperso-orange.fr/dementhon/accueil.htm>

Courrier de Prosper André Henry RIGAUD

Octobre 1914 – Septembre 1915



RIGAUD Henri et le 44 ème R.I.

RIGAUD Prosper André Henri, né le 12 septembre 1893 classe 1913.
Instituteur à Serrières de Briord, appelé sous les drapeaux le 27 novembre 1913 il rejoint le 44 ème RI à Lons le Saunier. Services comptant du 1er octobre 1913.
Nommé Caporal le 27 mai 1914 et Sergent le 6 mars 1915.
Passé au 407 ème RI le 1er avril 1915.

Fait la campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 26 septembre 1915.

Blessé le 16 septembre 1914 au combat d'Autrèches (Aisne). (Hanche droite atteinte par un schrapnel) : Hôpital et convalescence à Dieppe.

Mort pour la France au combat de la côte 123 à Neuville St Waast le 26 septembre 1915. (à 18 h 15 il a reçu une balle en plein front lors d'une reconnaissance du champ de bataille par 2 Compagnies).

1 - Lettre à Parents : NIEDERGASSE le 9 Août 1914

Bien chers parents,

Je vous écris de cette belle terre d'Alsace où nous sommes entrés vendredi matin. J'ai bien de choses à vous dire. Je parlerai donc au hasard en m'efforçant de vous conter que le plus important.

D'abord je suis en très bonne santé à part mes jambes qui sont bien fatiguées. Partis de Lons le 1er août nous avons cantonné jusqu'au 6 aux environs de Belfort. Vendredi matin, à 2 heures, nous partons à travers bois vers la frontière suisse et allemande. Nous positionnons en Alsace. Tous nos coeurs battent de joie. Pas d'Allemands. Nous avançons. La fusillade éclate à environ 2 km en avant car nous ne sommes pas en tête. Nous traversons terres, prés, bois. J'en ai mal de voir pareille dévastation pourtant inévitable. Après une pause la compagnie part à travers les bois pour toucher l'ennemi qui occupe une position redoutable. Nous

restons plusieurs heures arrêtés sous bois. Tout à coup un terrible duel d'artillerie éclate. C'est un vacarme assourdissant, puis la fusillade commence effroyable. Nous débouchons subitement du bois, à 600 mètres des Allemands dans de beaux champs de blé et c'est notre tour de fixer, et de faire des bonds en avant de 20 ou 30 mètres. Des balles sifflent sur nos têtes.

Surpris de notre arrivée inattendue les Allemands s'esquivent bientôt vers leurs retranchements. Pendant ce temps, notre artillerie éreinte la marche de celle de l'ennemi (6 canons encloués). Un terrible contact à la baïonnette met définitivement les Allemands en fuite . Nous avons une quarantaine de morts et de nombreux blessés parmi lesquels 2 caporaux de la 9ème Cie que je connais bien.

VEY est bien portant, JACQUIER du Golet aussi. Je n'ai pu voir Marius DEMENTHON. Pour finir cette belle journée on nous a même couchés de 10 heures du soir à 4 H du matin dans un champ de blé où la pluie est venue nous rendre visite vers 2 H. Quel travail !

Samedi, nous parcourons km sur km et passons successivement 3 cantonnements. Presque partout accueil excellent, seaux d'eau au passage pour nous rafraichir, pleine berthe de lait à notre disposition, oeufs à bon prix. Je me restaure bien car la veille j'ai eu faim. Nous marchons jusqu'à 10 h du soir et campons à 10 km de Mulhouse. La ville est déjà prise par le 60 ème depuis midi. Je prends la garde de 1 h à 3 H du matin. A 7 h alerte. Nous abandonnons notre soupe prête à manger et montons dans un bois. Là, nous prenons des tranchées car nous craignons une attaque. Et nous en sommes là au moment où je vous écris, véritables hommes des bois pour plusieurs jours peut-être.

Quand je vois toutes ces misères, toutes ces ruines, je ne peux m'empêcher d'éprouver une horreur pour cette guerre maudite avec les Allemands. Mais nous avons déjà une victoire, d'autres suivront et bientôt nous imposerons la paix à cette race maudite.

Chers parents, soyez sans inquiétude sur moi, et bientôt, j'espère, j'irai vous revoir.. Le Cousin Marcel est sûrement parti rejoindre son corps.

Quel vide ce soir, faire dans les compagnies. Heureusement que les moissons étaient faites chez nous. Ici tout est saccagé.

Prière de conserver cette lettre ..

Je vous embrasse tous de cette lointaine et belle Alsace que nous allons bientôt voir rendue toute entière à la patrie française .

Je parle également pour Marie et Rosalie qui sont peut - être chez vous.

Votre fils Henri

2 - Lettre à Rosalie : Mulhouse le 21 Août 1914

Ma chère Rosalie,

Je pense que tu ne m'en veux pas de rester si long temps sans te répondre.

Que veux tu ? On ne fait pas ce qu'on veut !

Je t'en prie, ne sois pas dans la peine pour moi. Certainement je ne suis pas très heureux, je souffre parfois du froid à la figure, de la faim même. Je peux même recevoir une balle, mais je ne perds pas espoir de retrouver la famille. Ce retrait de ma vie de jour en jour depuis le 1er août serait trop long. Je l'ai fait dans les 2 lettres que j'ai envoyées à Rix .

En tous cas, la guerre est une chose affreuse. Les récoltes sont saccagées. Les gens sont à la misère. Heureux encore quand les obus n'ont pas brûlé leurs maisons et tué une partie de la famille. Et avec ça que de soldats morts et blessés. Nous sommes victorieux hier, nous avons fait notre entrée dans Mulhouse. Mais au prix de quelles pertes des 2 côtés. J'étais derrière avec mon Régiment, nous sommes passés sur le champ de bataille , ce n'était que morts, blessés, sacs troués, fusils brisés, maisons à moitié démolies. Et quels morts affreusement mutilés : l'un d'eux était couché, la tête ensanglantée, reposant sur le bras droit, un autre avait l'os de la cuisse à jour et tout déchiqueté, un autre avait la figure arrachée.. Non, il faut le voir pour s'en faire une idée ..

Pauvre Alsace, elle aura de la peine pour se refaire car elle souffre une cruelle épreuve. Mais quel pays riche de blé, betteraves et surtout de fruits. Oh ! Les arbres fruitiers, il y en a partout, dans tous les jardins, sur toutes les routes, aussi nos soldats ont mangé quelques pommes depuis qu'ils sont sur cette terre.

J'écris à mesure que les idées me viennent ,aussi ma lettre est loin d'être un modèle de français, mais tant pis. De temps en temps, j'ai le plaisir de recevoir un soldat de chez nous ou un camarade d'Ecole Normale. Ce jour-ci, j'ai vu Marius DEMENTHON, LAURENT de Milieu, JACQUIER du Golet, VEY, mon collègue instituteur de Villebois. Aucun n'a encore de mal. Espérons que tous s'en retourneront. D'ailleurs, je ne crois pas que la guerre dure longtemps car l'Allemagne recule partout..

Fais part de ma lettre à Marie car je n'ai pas le temps d'écrire à toutes deux.

La prochaine fois je m'adresserai à elle.

La tête me fait mal, aussi je ne trouve plus rien à te dire pour cette fois.

En attendant le plaisir prochain de se revoir, reçois ainsi que Marie un affectueux baiser de ton frère.

RIGAUD Henri

44 è RI, 1er bataillon, 2 è Cie

Lons le Saunier (Jura)

Tu peux ajouter dans un coin : Troupes de couverture .

3 - Lettre à Parents du 16 septembre 1914

Bien chers Parents,

Je profite d'un moment de repos pour vous écrire. Ecoutez plutôt .Ma Compagnie occupe en ce moment un bois à quelques centaines de mètres des Allemands. Chacun est dans ses tranchées et chaque fois qu'une accalmie survient on mange, on cause, ou écrit..

Depuis 4 jours nous travaillons à déloger l'ennemi. D'ici nous l'avons déjà un peu refoulé..

Chercher sur la carte le point où la rivière Aisne pénètre dans le département de l'Oise. C'est là que je perche en attendant de me transporter dans d'autres paysages. Voilà le 13^e département que je vois depuis mon départ de Rix. Aussi, je ne désespère pas de faire le tour de France complet..

Ces temps, nous couchons le plus souvent à l'abri, quelquefois à la belle étoile. Ainsi, avant - hier les Allemands ont essayé de nous surprendre la nuit mais je vous assure que nos baïonnettes ont fait du travail . Ma Compagnie était en arrière et n'a pas été combattue.

J'ai été seulement chargé de faire une reconnaissance avec 3 hommes. Un seul a osé venir avec moi jusqu'au bout .. Nous avons fouillé un bas - fond marécageux et boisé sans rien voir d'anormal. Quoique je n'avais pas peur, soyez certains que je n'avançais pas avec loup, je n'aurai pas cru qu'il y avait tant de soldats peureux..

Je vous en prie, tranquillisez - vous un peu pour moi. Evidemment je suis en danger, mais combien s'en retourneront sans la moindre égratignure, Combien d'autres avec une blessure sans gravité. J'espère bien être parmi ces vivants. Pourquoi pas !

Ici, nous ne savons rien de ce qui se passe, voilà ce qui m'embête. Mais je verrais bien que les Russes menacent sérieusement Berlin pendant que les Allemands sont refoulés par nous loin de Paris. Il y a 10 jours, ils en étaient à 30 km, maintenant à 100. On peut penser que la guerre ne peut être prolongée encore longtemps mais je désespère à vous aider à vendanger. Gardez-moi au moins quelques raisins que vous ferez sécher. Nous nous sommes promis, Marius DEMENTHON, JACQUIER de faire une heureuse noce à notre retour. Espérons que nous serons au complet.

Tachez d'avoir des nouvelles de Jean Marie et de Marius de Gouvoux.

Je me porte bien . J'espère que vous êtes tous de même.

Bien affectueusement

Henri

Nota : Henri a été blessé à la hanche par un scrapnell, aussi le 16 septembre, soit quelques heures après avoir écrit cette lettre. Dur, Dur..

4 - Carte postale de Dieppe du 6 octobre 1914

Chers Parents,

Bonjour, en bonne voie de guérison. Ici temps brumeux et froid.

Et à RIX ? Commencez-vous bien les vendanges ?

Depuis hier je suis dans le plus bel hôtel de Dieppe. Vous mettez maintenant : Hôtel Royal au lieu d'Hôtel d'Angleterre.

La mer est à 500 mètres d'ici. J'ai déjà vu les falaises. C'est très beau..

Affectueuses pensées.

Henri.

5 - Lettre du 25 décembre 1914

Chers parents, frères et sœurs

Noel ! Il est tout de même arrivé ce jour, source de bonheur pour tout le monde, les années passées. Malheureusement aujourd'hui, bien peu de familles sont au complet pour la fête. Eh bien ce sera pour l'an prochain, et le plaisir sera double parce que depuis plus longtemps non goûté.

Je suis heureux tout de même de vous savoir tous réunis aujourd'hui car Marie, m'a annoncé son intention d'aller réveillonner avec vous. Pauvre Marie qui me dit avoir été si déçue parce que je ne suis pas allé la voir. Ce n'est que partie remise et je crois pouvoir lui promettre une visite pour le courant de mars. Comme cette date est encore lointaine va t'elle penser ! c'est un peu vrai. cependant au temps où nous sommes, il ne faut pas être trop exigeant. Combien de soldats, combien de familles n'ont pas revu les leurs depuis le 1^{er} août. Nous sommes des favorisés, sachons le reconnaître.

Depuis avant-hier, je suis avec " les bleus ". Les pauvres, ils couchent sur de la paille, avec une seule couverture, pas de drap, pas d'oreiller, à peine habillés. cet état de choses ne veut, il est vrai, pas durer. La semaine prochaine, ils seront prêts à partir pour le camp d'instruction. Ce n'est pas au Valdahon, mais à Pontarlier

que nous allons. Je ne puis encore vous renseigner sur la date exacte de notre départ.

Quant à moi, pour le moment je continue à coucher dans mon bon lit de la caserne jusqu'à ce qu'on me donne un ordre contraire.

Hier soir, le Lieutenant BERGER a accordé des permissions pour aller à la messe de Minuit. Comme j'avais l'intention, avec quelques camarades, de faire un petit repas en l'honneur de notre départ, je me suis fait inscrire. Le Lieutenant qui me connaît n'a pas signé la mienne. Tant pis, je suis resté un peu plus tard que 8 heures du soir. Mais le plus drôle, c'est qu'une patrouille nous est tombée dessus à un coin de rue. Nous avons piqué un magistral pas de gymnastique de 500 mètres malgré les halte-là du chef, et nous sommes rentrés sans encombre à la caserne. Quel polisson cela me fait, va penser ma mère !

Tranquillisez - vous. C'est la 1ère entorse de cette sorte que je fais subir au règlement, je ne vous le signale que pour 2 raisons : vous amuser et vous montrer que je ne vous cache rien d'important dans ma conduite.

Que vous dire encore. Je ne sais.. Un merci à Rosalie pour le " trouillon " qu'elle m'a fait parvenir. Je reçois aujourd'hui même une carte de Louis PERRIER. Il a l'air de ne pas trop s'embêter.

J'ignore où se fera l'instruction des jeunes du 23. Mais ce ne sera sûrement pas à Pontarlier.

Je suis également heureux d'avoir de bonnes nouvelles de toute la famille MARON.

Mes meilleurs voeux de bonne année à toute la famille.

Affectueux baisers

Henri
27 è Cie - Lons le Saunier - Jura

6 - Carte postale de Pontarlier du 20 janvier 1915.

Mon cher Claudius

En vérité je suis très surpris de la décision du Conseil de Révision. Si tu es trop faible, pas mal de nos hommes sont dans ton cas et n'auraient jamais du être incorporés. Enfin il ne faut pas chercher à comprendre. Tu n'as rien à te reprocher. Et laisse faire. Tu as la certitude de ne pas voir la guerre.. Tu ne t'en porteras pas plus mal. Et puis, ce n'est pas seulement de soldats qu'il faut en ce moment à la France. Elle a aussi besoin de bras pour travailler la terre maintenant qu'il en manque tant. Alors à la maison tu peux très bien remplir ton devoir de bon Français, tout comme les autres. Sois bien pénétré de cette idée.

Si je t'envoie qu'une carte c'est que je ne vois pas de choses très intéressantes à te raconter. Notre vie est si monotone ici. Ecris moi bientôt pour me donner des nouvelles de tous les soldats de Lhuis, en particulier de Marius DEMENTHON et JACQUIER au 44ème RI car il y a eu du pétard vers le 15 janvier.

Mais sois discret à ce sujet.

Je me porte bien. J'espère qu'il en est de même pour toi.

Bien affectueusement.

RIGAUD Henri

Avez-vous des nouvelles de Marie ? Moi je ne reçois rien !

Nota : La carte postale représente le Monument de la Cluse, qui honore le 1er février 1871, l'Armée de BOURBAKI..

l'unité d'Henri est venue y déposer une couronne.

7 - Carte postale du 21 juillet 1915.

Ma chère Rosalie,

Je trouve un moment pour t'écrire. Soit revues, soit un exercice, pas une minute. J'ai reçu hier ton paquet du 16 juillet.

Comme toujours je dois me libérer de ces rumeurs bien sincèrement. Vraiment tu n'as pas remplacé même une fois ces légendes bien fortes à la peine...
Donner un conseil est une chose difficile avec la guerre. Il faut être peu exigeant. Cependant, si les bornes étaient dépassées il ne faudrait pas être présent..
A partir du 24 j'irai peut-être aux tranchées faire un petit tour comme d'habitude. Cela change l'air et fait apprendre quelque chose.

9 - Lettre du 18 septembre 1915, des tranchées. (sans doute la dernière)

Bien chers parents,

De service dans la tranchée, j'en profite pour vous envoyer un petit mot. Oh ! bien peu car les variétés ne sont pas nombreuses ici.

De la terre remuée, des gourbis pour s'abriter, des balles et des obus pour se distraire et heureusement le beau temps jusqu'à présent, voilà la tranchée..

Reçu la lettre de Rosalie qu'elle va tout a fait bien, et que Marius était à Gouvoux en ce moment-là.

Vous ne me parlez pas de Jean Marie, et je n'en ai aucune nouvelle ? seriez-vous comme moi ?

Je me porte très bien et n'ai besoin que d'un bon sommeil pour remplacer la nuit blanche que je viens de passer.

Dans l'espoir que tous, vous êtes comme moi.

Je vous envoie un affectueux baiser.

H. RIGAUD

En effet, Prosper André Henri RIGAUD a été tué le 26 septembre 1915 à 18 h 15 à la Côte 123 à Neuville St Waast (Pas de Calais)

Mes chers enfants...



Mémoires de guerre
Emile Rodet

*Merci à
Régis Rodet
qui nous a
prêté ce
témoignage
écrit de son
père*

Le 12 août 1914, à 22 ans, Emile Rodet est incorporé au 52^e régiment d'infanterie à Montélimar. Il écrit qu'il y reçut « une instruction militaire maladroite et bâclée ».

Le 23 août, pourtant, il est affecté, dans les Vosges, à la 8^e compagnie et participe aux combats jusqu'au 3 septembre ; il est blessé pour la première fois.

Ce n'est qu'en juillet 1915 qu'il quitte l'hôpital à Lyon.

En janvier 1916, il est à l'école des élèves aspirants de Saint Maixent, en Vendée.

En avril 1916, de retour à Montélimar, il écrit : « je touchai une cantine, un sabre et un revolver et je fus aussitôt expédié au front ». La 52^e est à Verdun, sur la rive droite de la Meuse. Ce sont les combats de tranchées. Nombre de ses camarades meurent. Il sera blessé trois fois encore ; son courage lui valut des citations. Sa dernière blessure le tiendra, 17 mois, éloigné du front.

D'aspirant, il était devenu officier puis lieutenant.

A la fin de la guerre, il revient à Verdun, après de nombreuses périodes pendant lesquelles il fut instructeur ou affecté dans divers lieux (La Valbonne, Dunkerque...)

Sa dernière blessure est la plus grave. Il est toujours à l'hôpital quand intervient l'Armistice. Il est démobilisé le 21 août 1919.

Il conclut :

« Au cours de ces cinq années, j'avais été remarquablement protégé par la Providence. J'avais été quatre fois blessé ; mais deux fois ces blessures avaient coïncidé avec le début d'une action importante et m'avaient éloigné du combat, avant qu'il devint critique ; deux fois elles avaient mis ma vie en danger mais j'en avais réchappé ; je le dois sans doute à la prière de votre oncle Georges (il s'adresse à ses enfants) qui avait offert son sang pour que fût épargné celui de ses frères »

Deux extraits de ses mémoires

Le premier est un témoignage de la vie quotidienne dans les tranchées

« La principale difficulté était d'assurer le ravitaillement en vivres. Les cuisines roulantes l'apportaient à une assez grande distance et il fallait détacher chaque nuit une corvée pour aller le chercher. Ceux qui en étaient chargés rencontraient tous les obstacles possibles et couraient mille dangers, obligés qu'ils étaient de parcourir une zone constamment bombardée...

Il était rare que les corvées parvinssent à rapporter la soupe chaude ; les hommes revenaient généralement avec des marmites vides, parce qu'ils les avaient renversées en se plaquant sous les rafales d'obus ; du moins nous donnaient-ils le vin, la gnôle et le pain, un peu de viande et parfois des poissons que les cuistots avaient pêchés, à coup de grenades, bien que ce fut sévèrement défendu, dans le canal de la Meuse. Quant à l'eau, nous aurions pu en trouver en abondance à la fontaine de Tavannes, petite source qui jaillissait dans un vallon, mais qui était si bien repérée par les canons ennemis qu'on se serait fait un scrupule d'y envoyer une corvée, en sorte que durant toute la durée de la relève, il n'était pas question qu'aucun homme se lavât, sinon d'eau de pluie recueillie dans les trous d'obus. »

Le deuxième extrait témoigne d'une scène de combats

« Vers neuf heures toute notre ligne s'ébranla, baïonnette au canon ; ma section était en tête sur le reste de la compagnie. Tout alla bien pendant les premières minutes ; mais l'ennemi déclencha presque aussitôt un violent tir de barrage aux abords de la route que nous devions couper ; quand je vis devant moi cette muraille de feu, je crus que personne de nous ne la franchirait vivant. Tête baissée, pourtant, et courant à toute vitesse, nous passâmes ce mauvais pas, environnés d'explosions, couverts de terre soulevée, criblés de cailloux projetés et laissant plusieurs blessés en chemin. Quand nous parvînmes à la crête, par bonheur elle était vide, nous ne reçûmes ni coup de fusil ni une grenade en sautant dans le réseau de barbelés : l'ennemi avait déguerpi. »



Remerciements

- **aux Familles Dementhon, Rigaud et Rodet**
- **aux contributeurs de l'exposition 2018**



